N°17 - février-mars 2008

MÉTROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

Tramway : le pont pousse en rive gauche

Cahier en pages centrales

Ces achats qui allègent votre poubelle

Lire pages 6 et 7

SOMMAIRE

L'info Métropole (PAGES 3-15)

LE POINT (PAGES 3 - 5)
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST ANCRÉ DANS L'ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT (PAGES 6 - 9)
Ces achats éco-citoyens qui allègent votre poubelle

La collectivité évalue les émissions de gaz à effet de serre

Biopole, le constructeur est choisi

ÉCONOMIE (PAGE 10 - 12)
Made in Angers aide à découvrir quarante métiers et leurs débouchés

Zone franche : un nouvel immeuble accueille les entreprises

Coup de pouce 49, le filet de sécurité des entrepreneurs

DÉPLACEMENT (PAGES 13 - 15)
Rendre les arrêts de bus accessibles à tous les usagers

Toute l'info à la Maison du tramway

Bus : modifications des tarifs

L'info communes (PAGES 16-23)

SAINT-CLÉMENT DE LA PLACE (PAGE 16)
La commune mobilisée pour l'ouverture d'une épicerie

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU (PAGE 17)
Un logement pour toutes les étapes de la vie

SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES (PAGE 18)
L'histoire du petit train de légende illustrée

BEAUCOUZÉ (PAGE 18)
Au sud, un projet culturel rassemble cinq communes

MÛRS-ÉRIGNÉ (PAGE 19)
Un fruit à l'heure de la récré !

LES PONTS-DE-CÉ (PAGE 20)
La médiathèque a déjà ses fidèles

TRÉLAZÉ (PAGE 21)
Les plongeurs autorisés à s'entraîner dans les vieux fonds

ANGERS (PAGE 22)
Une association a imaginé le chien thérapeute

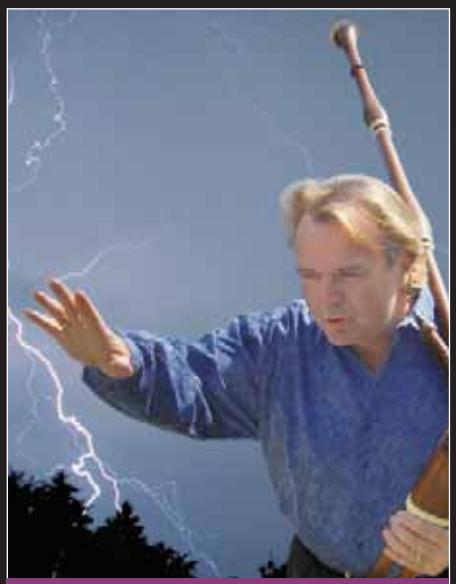

L'agenda sorties (PAGES 24-31)

Le programme de vos sorties dans l'agglomération

Thierry Bonnet/Vue aérienne.

CAHIER TRAMWAY N° 4
(PAGES CENTRALES)

Le pont "pousse" en rive gauche

Pour être informé de la sortie du journal MÉTROPOLE, vous pouvez vous inscrire à partir du site www.angersloiremetropole.fr à la rubrique "Découvrir" et "Journal". Un courrier électronique vous préviendra de sa mise en ligne. Possibilité de le télécharger ainsi que les éditions précédentes. Le journal MÉTROPOLE est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération.

angers Loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**.
Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soulié**.
Rédaction : Nathalie Maire, **Corinne Picard-Beauvallet**. Tél. 02 41 05 50 38 ou 02 41 05 52 27 (e-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et corinne.picard-beauvallet@angersloiremetropole.fr).
Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini**. Tél. 02 41 05 50 43 (veronique.barini@angersloiremetropole.fr). Fax : 02 41 05 50 56. Photo de Une : **Coralie Pilard**. Conception graphique et maquette : **MCM** - Stéphane Ronchin/Daniel Tirado-Garin. Photogravure : **Easycomsolutions** (Laval). Impression : **Imaye** (Laval). Distribution : **Adrexo**. Tirage : 125 000 ex. Dépôt légal : 1er trimestre 2008. ISSN : 1772-8347.

Ci-dessus : l'usine de valorisation des déchets d'équipement électriques et électroniques, en construction à l'Est d'Angers. Ci-dessous, le futur éco-parc d'Angers Loire Métropole, à l'Ouest.

Le développement durable est ancré dans l'économie

Concilier développement économique et développement durable n'est pas une utopie. Sur le territoire de l'agglomération, des entreprises et les collectivités s'y emploient, démontrant peu à peu que le développement durable est une source d'équilibre et de croissance maîtrisée pour le territoire, comme pour ses habitants. ▸

L'éco-quartier Gare + mêlera bureaux, logements, commerces et équipement public.

Le développement durable est l'une des clés de la mutation mutation économique du territoire angevin. Initié par les collectivités locales, la Ville d'Angers dès les années 90, puis Angers Loire Métropole depuis 2003, le mouvement est aujourd'hui amplifié par des entreprises qui ont su transformer des contraintes en opportunités.

C'est par exemple la société Rémy Cointreau, dont le siège social est basé à Saint-Barthélemy d'Anjou, qui diffuse une notion de *"responsabilité sociale et environnementale au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval, vers ses clients comme vers ses fournisseurs"*. Ce qui se traduit par des actions concrètes : développement de modes de culture respectueux de l'environnement, mise en œuvre de pratiques garantissant l'équité sociale et le développement professionnel des salariés, contribution au développement durable des régions où l'entreprise est présente…*"15 % des investissements annuels sont dédiés à la qualité, à la sécurité et à l'environnement. En cinq ans, nous avons baissé de 30 % la consommation d'eau"*, explique Christian Lafage, directeur développement durable *(source Internet)*.

La démarche est contraignante, mais l'entreprise a su en faire une valeur ajoutée. Elle démontre ainsi que l'innovation et la mise en place de rapports sociaux harmonieux permettent aux entreprises françaises de se différencier et de répondre aux défis de la mondialisation.

Bien d'autres entreprises angevines ont su ainsi faire évoluer leurs pratiques, ou développer leurs compétences sur le socle du développement durable : entreprises de prestations de service, cabinets d'architectes spécialisés dans la haute qualité environnementale, sites de production à l'exemple de Kolmi (fabrication de masques, couvre chaussures, draps… blocs opératoires),

L'éco-activité, c'est quoi ?

L'éco-activité forme aujourd'hui un secteur transversal de l'économie. Elle regroupe les entreprises capables de mesurer, de prévenir, de limiter ou de corriger les impacts sur l'environnement comme la pollution de l'air, de l'eau, du sol (via l'agriculture raisonnée, par exemple), le bruit, ainsi que les problèmes liés aux déchets et aux écosystèmes. L'éco-activité regroupe les entreprises (quelle que soit leur taille et leur filière d'activités : agroalimentaire, agriculture, bâtiment et construction, grande distribution, services…) qui participent au développement durable, dans la mesure où elles associent dans leur manière de produire une protection de l'environnement, le développement économique et la création d'emplois. Le développement durable peut participer à la mutation économique dans la mesure où il impulse des créations d'entreprises comme "Terre et Terroirs", à Angers, le magasin de produits du commerce équitable et de l'agriculture durable ; Héliotrope (qui crée des murs végétalisés) ou Patagonia. Créée en Californie, cette entreprise emploie 1 200 salariés et produit des vêtements de sport résistants à partir du recyclage de bouteilles plastique et de vieux vêtements.

Thierry Bonnet/Ville d'Angers (archives).

Le chiffre

80 entreprises et 1 400 salariés : c'est l'effectif actuel de l'éco-activité sur le territoire de l'agglomération, auquel il faut ajouter 163 formations dans les domaines de l'environnement.

L'agriculture durable commercialise une partie de ses produits au magasin Terre et Terroirs à Angers.

Thierry Bonnet/Ville d'Angers.

ANMA. architectes urbanistes.

ou encore des entreprises innovantes, comme Héliotrope ou Novéa Energies, récemment primées par le ministère de la Recherche (lire *Métropole* n°15).

Un éco-parc à l'ouest de l'agglomération.

Aujourd'hui sur le bassin d'emploi angevin, les éco-activités représentent 80 entreprises pour 1 400 emplois (entreprises œuvrant dans les domaines de l'eau, des déchets, de l'air, du bruit, des sols et de l'énergie). Un chiffre qui progressera encore dans les années à venir avec l'ouverture, à Saint-Léger-des-Bois et Saint-Jean-de-Linières, d'un éco-parc dédié aux éco-activités, à l'agro-alimentaire, à la logistique élaborée et à l'artisanat de service.

Sur 70 hectares à l'ouest du territoire, Angers Loire Métropole a choisi d'accompagner le développement de ce secteur économique en conjuguant aménagements de qualité pour les entreprises et respect de l'environnement. Une charte de qualité environnementale prévoit en effet des mesures concrètes pour concilier impératifs économiques et environnementaux : double protection phonique, limitation de la pollution lumineuse, accès du site aux transports en commun, développement du covoiturage pour les salariés, récupération des eaux de pluie... Dans les dix prochaines années, ce parc d'activités accueillera près de 90 entreprises, soit 1 500 salariés.

Plus généralement, Angers Loire Métropole place le développement durable dans tous ses projets d'accueil d'entreprise, y compris ses projets immobiliers. À Angers, le quartier d'affaires Gare + respectera la mixité urbaine et la qualité du cadre de vie en mêlant bureaux, logements, commerces et équipement public au cœur d'un quartier déjà existant. L'architecture y sera pensée pour réduire les dépenses d'énergie. *"Il n'est plus possible de bâtir des bureaux entièrement climatisés comme nous le faisions il y a dix ans*, explique Nicolas Michelin qui dirige l'agence Nicolas Michelin et associés (ANMA), chargée de l'aménagement de Gare +. *Le développement durable nous oblige à trouver de nouvelles façons de faire, à inventer des techniques performantes, à penser une architecture économe, technique et écologique, plus à l'écoute de son milieu naturel."*

Angers Loire Métropole investit par ailleurs directement dans le développement durable avec l'usine de production d'eau potable équipée du procédé d'ultrafiltration, le projet Biopole pour le traitement des déchets par tri mécano-biologique, le centre de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), le centre de maintenance du tramway à énergie positive... La mise en œuvre de clauses d'insertion dans les marchés publics ou la généralisation des achats verts, éthiques et équitables dans la commande publique participe également de cette politique.

Corinne Picard-Beauvallet

Les collectivités généralisent les achats éco-responsables.

Les collectivités s'engagent aussi

1992 : Angers adopte une charte pour l'écologie urbaine.

1996 : Angers adhère à la charte d'Aalborg, charte européenne des villes durables.

1999 : projet "Angers ville durable".

2003 : le projet de la communauté d'agglomération, élaboré sur le socle du développement durable, est voté à l'unanimité par le conseil de communauté.

2004 : création de l'Observatoire européen des bonnes pratiques à Angers.

2006 : adoption de l'Agenda 21 d'Angers Loire Métropole. Un premier plan de 40 actions est défini à partir de cinq axes : promouvoir l'emploi en anticipant les mutations économiques du territoire ; favoriser un développement solidaire et équilibré du territoire ; assurer les ressources de demain, limiter les risques et les nuisances ; anticiper et répondre aux transformations sociales et démographiques ; renforcer l'exemplarité et affirmer la responsabilité d'Angers Loire Métropole. Cet agenda 21 est accompagné d'un dispositif de suivi permanent et de procédures d'évaluation.

Prévention

Ces achats éco-citoyens qui

Repérez-les bien ! Des étiquettes aux couleurs d'Angers Loire Métropole ont pris place dans les rayons des grandes et moyennes surfaces de l'agglomération. C'est une première : toutes les enseignes présentes sur le territoire (Carrefour, Casino, Intermarché, Leclerc, Système U, Monoprix et la Caba Biocoop) participent à cette opération de prévention. Objectif ? Sensibiliser le consommateur à produire moins de déchets en prêtant attention à la quantité d'emballages. Entre trois et six mois durant, le message sera partout le même : *"Achats futés = poubelle allégée"*. Il s'agit d'acheter le "meilleur emballage" ou celui qui aura le moins d'impact sur l'environnement et le porte-monnaie ! Car c'est un fait : les produits moins emballés sont souvent meilleur marché.

Pour aller droit au but, les enseignes ont choisi d'afficher ces étiquettes devant une vingtaine de produits de consommation courante. Et pour ne pas perturber les habitudes des clients, ces produits sont à leur emplacement habituel. Comme le riz en vrac dans des boîtes cartonnées plutôt qu'en sachet cuisson non recyclable et nécessitant un grand conditionnement ; les produits frais et à la coupe (fromage, charcuterie, fruits, légumes...), les écorecharges (lessives, savons, produits d'entretien...), les produits réutilisables plutôt que les jetables (piles rechargeables, vaisselle, serviettes de table en tissu, rasoirs...), les produits éco-labellisés "NF Environnement" ou "éco label européen" (ex : produits d'entretien).

Éviter les suremballages.

"Angers Loire Métropole souhaite faire appel à l'esprit critique du consommateur au profit d'achats plus citoyens ; le but étant à terme de limiter le volume des déchets comme le polystyrène", note le vice-président en charge de l'envi-

La grande distribution angevine au grand complet

À l'initiative d'Angers Loire Métropole, tous les magasins listés participent à l'opération étiquetage et s'engagent à informer leurs clients à l'aide d'affiches et de flyers : Carrefour Saint-Serge et Lac de Maine, Géant Casino (Espace Anjou et La Roseraie), Intermarché (de Trélazé, Les Ponts-de-Cé, Angers et Avrillé), Leclerc Camus, les magasins U (des Justices et des Banchais à Angers ; de Mûrs-Érigné, Saint-Barthélemy, Saint-Sylvain-d'Anjou, Beaucouzé), Monoprix Fleur d'Eau et les trois magasins Caba Biocoop (Angers, Avrillé et Mûrs-Érigné).
En limitant la distribution des sacs de caisse et en développant, chacune, leurs gammes de produits éco-responsables, les grandes enseignes avait déjà eu l'occasion de montrer leur intérêt pour le développement durable.

Le chiffre

En France, les emballages ménagers représentent jusqu'à **30 %** du poids des déchets, et plus de **50 %** du volume des poubelles *(source www.ecoconso/be).*

allègent votre poubelle

Angers Loire Métropole et la grande distribution s'associent pour proposer des produits moins gourmands en emballage aux consommateurs. L'opération va durer de trois à six mois.

ronnement et des déchets. En imaginant cette opération, ni la collectivité ni les grandes surfaces n'ont eu en tête de changer d'un seul coup les habitudes de vie et de consommation ; pas plus qu'elles n'ont la prétention de bouleverser les lois du marketing. *"Simplement d'inciter les consommateurs à se poser la question de l'emballage quand une réelle alternative au produit habituellement acheté existe"*, poursuit l'élu.

L'augmentation du nombre de foyers composés d'une seule personne a entraîné la commercialisation de produits conditionnés en portions individuelles. Un côté pratique qui répond à une réelle demande des consommateurs, mais qui contribue aussi à l'augmentation générale du volume des emballages. *"Quand c'est possible, il est préférable d'acheter un grand pot de fromage blanc plutôt qu'un lot de pots individuels"*, précise Myriam Larue, chargée de la prévention des déchets à Angers Loire Métropole. À chacun, en somme, d'éviter les superpositions d'emballages dont le prix est répercuté à l'achat.

Certes, l'exercice n'est pas aussi aisé qu'il y paraît. Pour certains produits, un bilan environnemental serait le bienvenu. Pour d'autres, en revanche, c'est une question de bon sens. Mieux vaut, par exemple, choisir un grand paquet de biscuits, plutôt que des sachets individuels.

Dans trois mois, un premier bilan permettra aux directeurs des grandes et moyennes surfaces impliquées de savoir si l'opération a influencé les ventes. Avec le souhait qu'il en ressorte quelque chose : *"Beaucoup d'entreprises sont déjà dans ce débat. Les cartons qui permettent le transport des marchandises ont déjà été allégés de façon notoire,* note Marcel Poligné, dirigeant d'Intermarché aux Ponts-de-Cé. *Ainsi que les bouteilles d'eau pour lesquelles la quantité de plastique a été réduite au maximum... La prévention des déchets, c'est comme le tri il y a quinze ans, tout le monde va s'y mettre, mais doucement, les consommateurs comme les producteurs."* Les ambassadeurs du tri d'Angers Loire Métropole sont ponctuellement présents dans les magasins pour expliquer l'enjeu de la prévention des déchets, ainsi que des représentants des consommateurs. À vous de jouer et de comparer.

Nathalie Maire
Photos : Coralie Pilard

Questions à

Michel Poligné, dirigeant du magasin Intermarché, Les Ponts-de-Cé

Quel rôle la grande distribution peut-elle avoir sur la prévention des déchets ?

Nous faisons passer toutes sortes de messages. Toutes les enseignes présentes sur le territoire sont enthousiastes à l'idée d'appuyer la démarche d'Angers Loire Métropole et d'expliquer aux consommateurs combien il devient important de limiter les emballages. Dans six mois, nous ferons un bilan. Nos magasins sont des laboratoires, ça ne coûte rien d'essayer.

Si les consommateurs entendent le message, quel pourrait alors être votre rôle ?

La grande distribution a ses propres usines, et entretient des relations de proximité avec ses fournisseurs, notamment les locaux ; elle peut donc agir. Si les consommateurs achètent de moins en moins de produits suremballés, les producteurs seront obligés de les suivre, y compris les multinationales.

Pourquoi vous engager dans cette démarche ?

Nous aussi sommes confrontés à la prolifération des déchets, des cartons, des plastiques. À chaque livraison, nous sommes envahis, c'est très volumineux et cela nous coûte cher en manipulation comme en transport. Nous sommes avant tout des citoyens, comme tout le monde. Nous partons du principe que c'est aussi de notre responsabilité de participer à des campagnes d'information grand public.

Bilan carbone

La collectivité évalue les émissions de gaz à effet de serre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre est inscrite dans l'Agenda 21 comme l'une des priorités du territoire. Et se décline, depuis plusieurs années, au travers de plusieurs actions : aide financière pour les particuliers s'équipant d'installations solaires, étude du potentiel bois-énergie des propriétés d'Angers Loire Métropole, intégration de la problématique énergétique dans les grands équipements comme le centre de maintenance du tramway, Biopole...

Aujourd'hui la collectivité accentue son effort en s'engageant avec l'Ademe dans un Bilan carbone. Il comprend deux volets. Le premier, consacré aux bâtiments et aux services, va permettre de mesurer les émissions de gaz générées par les activités d'Angers Loire Métropole et de ses 31 communes : administration générale, transports collectifs, eau et assainissement, déchets, espaces verts, voirie... Le second s'intéressera aux émissions induites par toutes les activités situées sur le territoire : les industries de l'énergie, les procédés industriels, l'agriculture, le fret, les constructions, le trafic routier...

L'analyse de l'ensemble de ces données aboutira cet automne à des propositions d'actions pour contribuer à l'objectif que s'est fixée la France dans le cadre de la lutte contre le changement climatique : diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Le Bilan carbone permettra d'évaluer l'impact environnemental des activités de tout le territoire.

DR

Innovation

Tri des plastiques gras : quoi de neuf ?

Il est désormais possible et souhaitable de déposer les flacons et bouteilles en plastique ayant contenu des corps gras dans les sacs jaunes et les bacs de tri à couvercle bleu. Au même titre que les bouteilles d'eau, de jus de fruit, les flacons de lessive, de shampoing, de bain douche et de produits d'entretien, les bouteilles d'huile alimentaire ainsi que les tubes de mayonnaise et les flacons de ketchup sont aujourd'hui recyclables, grâce à un système de lavage à chaud qui permet d'éliminer les particules grasses. Quant aux huiles de friture, Angers Loire Métropole conseille toujours de les remettre dans une bouteille en plastique (après refroidissement), et de jeter cette dernière dans les ordures ménagères classiques.

■ **En cas de doute : composer le numéro vert d'Angers Loire Métropole (déchets tri et collecte) : 0 800 41 88 00.**

À noter

Une commission locale d'information et de surveillance (Clis) va être mise en place pour Biopole. Elle permettra d'informer les associations environnementales, les associations de riverains et les élus concernés sur l'évolution du chantier et sur la future exploitation du site.

DR. Angers Loire Métropole

Biopole occupera 9 ha situés sur le parc d'activités Angers-Est (Pôle 49). Cet équipement permettra de valoriser les déchets résiduels.

Valorisation des déchets

Biopole : le constructeur est choisi

À la fin de l'année 2010, Biopole sera le premier centre de valorisation des ordures ménagères du genre en France. 90 000 tonnes de déchets résiduels (ceux qui ne peuvent pas être déposés dans les sacs jaunes, dans les points de collecte ou en déchèterie) y seront traités pour en extraire des métaux, du compost et du biogaz.

Ce projet vient de passer un cap supplémentaire avec le choix du groupement chargé de sa construction : Vinci Environnement, associé à Sogéa Atlantique pour les travaux de génie civil et au cabinet d'architectes Rolland.

Biopole se déploiera sur 9 ha, sur le parc d'activités Angers-Est (Pôle 49) à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Dans un premier temps, 3 ha seront consacrés aux bâtiments, à la voirie et aux espaces verts. Le centre d'embauche du personnel, un centre de tri ou un centre de transfert des déchets pourrait être construit dans l'avenir sur le reste du terrain. *"Il n'est pas question d'envisager une extension de l'unité de traitement,* rappelle le vice-président chargé des déchets. *Biopole est dimensionné pour un maximum de 90 000 tonnes d'ordures ménagères et la collectivité poursuivra ses efforts pour diminuer encore le volume collecté."* Les campagnes de prévention, la distribution de composteurs, les actions menées auprès des scolaires portent déjà leurs fruits : entre 2005 et 2007, le volume des ordures ménagères collectées dans les trente-et-une communes de l'agglomération a diminué de 9,7 %. Le coût de cette unité de valorisation des ordures ménagères sera de l'ordre de 50 M€. Une enquête publique sera lancée cet automne, puis le démarrage des travaux est prévu début 2009, pour une durée de 19 mois.

Vinci Environnement/DR.

Pour en savoir plus, le supplément du journal Métropole "Innover avec Biopole" est disponible sur simple demande au 02 41 05 50 43. Il est également téléchargeable sur le site : www.angersloiremetropole.fr

De l'électricité pour 10 000 habitants

Faits de bois, de béton brut et de bardages métalliques, les bâtiments de Biopole seront d'une hauteur maximum de 18 mètres. Les sources d'odeur seront confinées puisque toutes les installations seront dans des bâtiments fermés. Près de 3 000 m² de panneaux photovoltaïques sont prévus en toiture pour compléter la production d'électricité (grâce au biogaz). Revendue à EDF, cette énergie sera équivalente à la consommation annuelle électrique de 3 000 foyers, soit une ville de 10 000 habitants. Biopole produira également de la chaleur qui pourrait alimenter des entreprises du parc d'activités.

Made in Angers

Faire le point sur quarante métiers et leurs débouchés réels

Coralie Pilard

Quatorze secteurs d'activités seront représentés pendant la quinzaine du tourisme industriel.

Cent entreprises sont à visiter jusqu'au 9 mars. Avec près de 17 000 visiteurs l'an dernier, l'opération de tourisme industriel Made in Angers a séduit nombre de scolaires, jeunes et étudiants ainsi que des demandeurs d'emploi à la recherche d'une (ré)orientation et des adultes en voie de reconversion professionnelle. Pour répondre à cette demande spécifique, l'édition 2008 focalisera, pour la première fois, sur près d'une quarantaine de métiers. Un temps fort que chaque entreprise participante se charge d'animer en présentant un métier de son choix, caractéristique de son activité. Ces "focus" porteront sur des profils professionnels aussi divers qu'accompagnateur social, acheteur, agent de maintenance dans les ascenseurs, conducteur d'engin, façonneur d'ardoise, infographiste, ingénieur spécialisée dans l'environnement, conseiller en séjour, couvreur, cuisinier, opticien, préparateur en pharmacie...

Durant cette quinzaine, quatorze secteurs d'activités seront représentés : l'industrie et la métallurgie, la formation, l'insertion par l'économie, l'environnement, l'architecture, le bâtiment et le design, les média et la communication ; et pour la première fois, les métiers du spectacle (avec la participation du théâtre Le Quai). Dans le cadre des visites de groupe, 38 entreprises représentant le développement durable, l'environnement... recevront des groupes universitaires, étudiants. Quant aux collégiens et lycéens, ils seront accueillis dans 44 entreprises. Le grand public est attendu du 18 au 29 février, ainsi qu'aux Greniers Saint-Jean et dans les musées de l'agglomération lors des week-ends insolites (lire en pages agenda).

Made in Angers, renseignements à Angers Loire Tourisme, place Kennedy à Angers. Réservations au 02 41 23 50 00. Programme des entreprises à visiter, métiers à découvrir, week-end à thème, tarifs et horaires sur le site www.angersloiretourisme.fr

Express

L'IUT Angers-Cholet se modernise pour développer ses formations

Un nouveau bâtiment de près de 3 700 m², construit dans la continuité des bâtiments existants, constitue la première phase de la réhabilitation de l'IUT Angers-Cholet. Avec pour objectif, à terme, d'accueillir davantage d'étudiants et de développer les formations en lien avec le tissu économique local. Les premiers à bénéficier de cette modernisation, y compris de leurs équipements de travail, sont les étudiants en génie biologique. L'IUT a été construit en 1966, en prélude au campus universitaire de Belle-Beille.

À noter

Angers Loire Tourisme a mis en ligne son nouveau site Internet. Les touristes peuvent y trouver des informations sur les hôtels, gîtes, restaurants, musées… Le site est également conçu pour satisfaire la demande angevine. www.angersloiretourisme.com

Santé

Un plateau unique pour la recherche

D'ici à juin 2009, les équipes de recherche du centre hospitalier et de l'Université d'Angers travailleront sur un plateau technique unique de 20 000 m², au cœur du campus de médecine. Cet outil permettra de mutualiser les moyens au service des patients, de la recherche clinique et fondamentale ; et de doper l'innovation et les transferts de technologie dans le cadre du pôle de compétitivité Atlantic Biothérapies. Coût de l'opération : 52 millions d'euros.

Coralie Pilard (archives)

L'immeuble de l'avenue Patton, à Angers, accueille 13 entreprises, soit 140 emplois à terme.

Promocil/Groupe Lelièvre.

Emploi

Zone franche : un nouvel immeuble pour les entreprises

En juin 2007, la Zone franche urbaine (ZFU) située à cheval sur le quartier de Belle-Beille à l'ouest d'Angers et sur Beaucouzé accueillait 271 entreprises pour un total de 800 emplois. Depuis le début de l'année, elle compte un nouvel ensemble immobilier d'affaires, baptisé Pôle Patton. Treize entreprises du tertiaire viennent d'y lancer leurs activités ou sont sur le point de le faire. Chacune prévoit d'y créer une dizaine d'emplois.

Le dispositif de la Zone franche urbaine, qui a été élargi sous l'impulsion d'Angers Loire Métropole au lendemain des crises ACT, fin 2002-début 2003, a permis de relever un triple pari dans ce secteur de l'agglomération. Un pari urbain, économique et social.

Urbain puisque le dispositif Zone franche s'accompagne d'une rénovation urbaine ; économique, puisque les objectifs majeurs de la ZFU étaient bien d'accueillir de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois et enfin social, puisqu'un tiers environ des nouveaux postes doit profiter aux personnes les plus éloignées de l'emploi, et qui habitent dans le périmètre géographique concerné (Belle-Beille, mais aussi les Plaines et le quartier du Petit-Bois à Trélazé, et tous les quartiers d'Angers : La Roseraie, Grand-Pigeon, Verneau...).

Le Pôle Patton est aujourd'hui emblématique de l'évolution de ce quartier. Mais aussi de ce que peut permettre le partenariat entre les secteurs public et privé, ici représentés par le promoteur et l'investisseur. Quant aux partenaires publics, il s'agit d'Angers Loire Métropole, de son agence de développement économique, d'Angers-Habitat et de la Ville d'Angers.

Au sujet de la Zone franche urbaine, lire aussi le dossier du journal *Métropole* (numéro 11). Téléchargeable sur le site www. angersangersloiremetropole.fr (rubrique journal).

Création d'entreprise

Coup de pouce 49, le filet de sécurité des entrepreneurs

Le temps des fêtes, cinq créatrices d'entreprises ont présenté leurs produits dans une boutique, à Angers.

Coralie Pilard

Le dernier filet de sécurité avant de voler de ses propres ailes : c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'activité de Coup de pouce 49, Coopérative d'activités et d'emplois. *"Nous proposons aux porteurs de projet un cadre juridique, fiscal et social qui leur permet de tester leur activité, avant la création juridique de l'entreprise,* explique Pascal Viau. *Dès que leur activité dégage un résultat, nous établissons un contrat de travail et un salaire. Cet accompagnement dure le temps utile au développement de l'activité."*

Ce temps est également mis à profit pour mener des entretiens individuels qui servent à faire le point sur l'activité de la future entreprise et compléter l'information du porteur de projet. *"Nous proposons des ateliers collectifs sur des thèmes concrets, comme la prospection commerciale ou la politique de prix,* ajoute Pascal Viau. *Ce sont des connaissances nécessaires pour développer l'entreprise et permettre son autonomie future."* Ces réunions favorisent l'échange d'expérience entre les participants, comme les "Rendez-vous des entrepreneurs" : *"Chaque trimestre, les nouveaux venus rencontrent les anciens, dans un esprit coopératif qui nous est cher. Ces échanges de pratiques permettent à des projets de voir le jour, comme celui des cinq entrepreneurs qui se sont associés pour ouvrir une boutique, rue Saint-Julien à Angers, le temps des fêtes de fin d'année."*

Dans le commerce, l'esthétique, l'informatique, la création de jeux de société, la coiffure... Coup de Pouce a accompagné plus d'une cinquantaine de personnes en 2007.

Contact : 06 64 98 30 27.

Formation

À Angers, plus de moyens pour l'apprentissage et la formation

Angers Loire Métropole s'associe à la Chambre de commerce et d'industrie, à la Région et au Département pour financer l'extension du centre de formation de la CCI; ceci à hauteur de 500 000 €. Pour un coût global de 14 M€, 6 500 m² seront en effet ajoutés au bâtiment actuel Pierre-Cointreau, afin d'améliorer l'accueil des 4 200 apprentis ou stagiaires, des 140 formateurs vacataires et des 80 membres du personnel. L'enjeu est de taille : permettre à la Chambre de commerce et d'industrie de rationaliser l'organisation des différentes formations, et mieux accompagner encore les besoins des entreprises.

Les formations et les équipements seront regroupés dans ce nouvel immeuble, comme les cuisines pédagogiques, les laboratoires d'optique et de pharmacie, les salons de coiffure, les centres d'appel, des équipements multimédias... Les élèves disposeront aussi d'un centre de ressources et de documentation, d'un self-service et d'une aire de détente.

Le centre de la CCI forme 4 200 apprentis.

Coralie Pilard.

Coralie Pilard

En 2015, 100 % des bus auront un plancher bas.

Pratique

Rendre les arrêts de bus accessibles à tous les usagers

Angers Loire Métropole élabore depuis plusieurs mois un schéma directeur d'accessibilité des transports *"qui aboutira à un plan d'action pour l'ensemble du réseau de Keolis Angers (Cotra), tant au niveau de l'information, que des arrêts ou des véhicules"*, explique Virginie Caballe, directrice des transports. Première étape : les arrêts de bus. En collaboration avec les associations de personnes handicapées, Keolis et le service voirie de la Ville d'Angers, la collectivité a élaboré un document de référence destiné à guider les communes dans leurs aménagements. Largeur des trottoirs, espaces de cheminement, contraste des couleurs au sol... tout est recensé pour favoriser les déplacements des personnes handicapées, quel que soit le type de handicap. *"Moyennant quoi Angers Loire Métropole peut, sous certaines conditions, subventionner les travaux sur les arrêts lorsqu'ils sont en conformité avec ces recommandations"*, ajoute Virginie Caballe.

Seconde étape : définir un plan d'action pour une conformité progressive des arrêts existants. *"La priorité sera la ligne 5, qui dessert des centres commerciaux, des maisons de retraite, un cimetière... et traverse de nombreux quartiers. Puis chaque année, un programme de travaux sera établi."*

Dans le même temps, Angers Loire Métropole adapte les véhicules du réseau. En 2015, 100 % des bus auront un plancher bas, au niveau du quai. *"Les palettes rétractables qui permettent l'accès aux fauteuils roulants seront installées progressivement, en fonction des aménagements des arrêts"*, ajoute la directrice des transports.

Angers Loire Métropole vient de créer une commission intercommunale d'accessibilité composée d'élus, de représentants des associations de personnes handicapées et d'un représentant de l'État. Son rôle : dresser le constat de l'accessibilité du réseau de transport urbain et faire des propositions pour l'améliorer.

Transport

Handicap : un service élargi

Angers Loire Handicap Transport propose une nouvelle offre avec l'abonnement fréquence. Pour 50 € par mois, il permet de bénéficier d'un aller et retour par jour sur un trajet identique, valable six jours sur sept, hors dimanche et jours fériés. Cette année également, le ticket à l'unité passe à 2,40 € et le carnet de 10 à 22 €. Le service d'accueil téléphonique et de réservations est par ailleurs étendu : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 h 30 à 18 h 30 au 02 41 27 29 29. Les réservations sont reçues jusqu'à 16 h pour le lendemain et deux heures avant selon les disponibilités. En 2007, deux nouveaux minibus ont été achetés afin d'améliorer la prise en charge des usagers et d'assurer les 45 000 voyages effectués dans l'année.

Olivier Calvez.

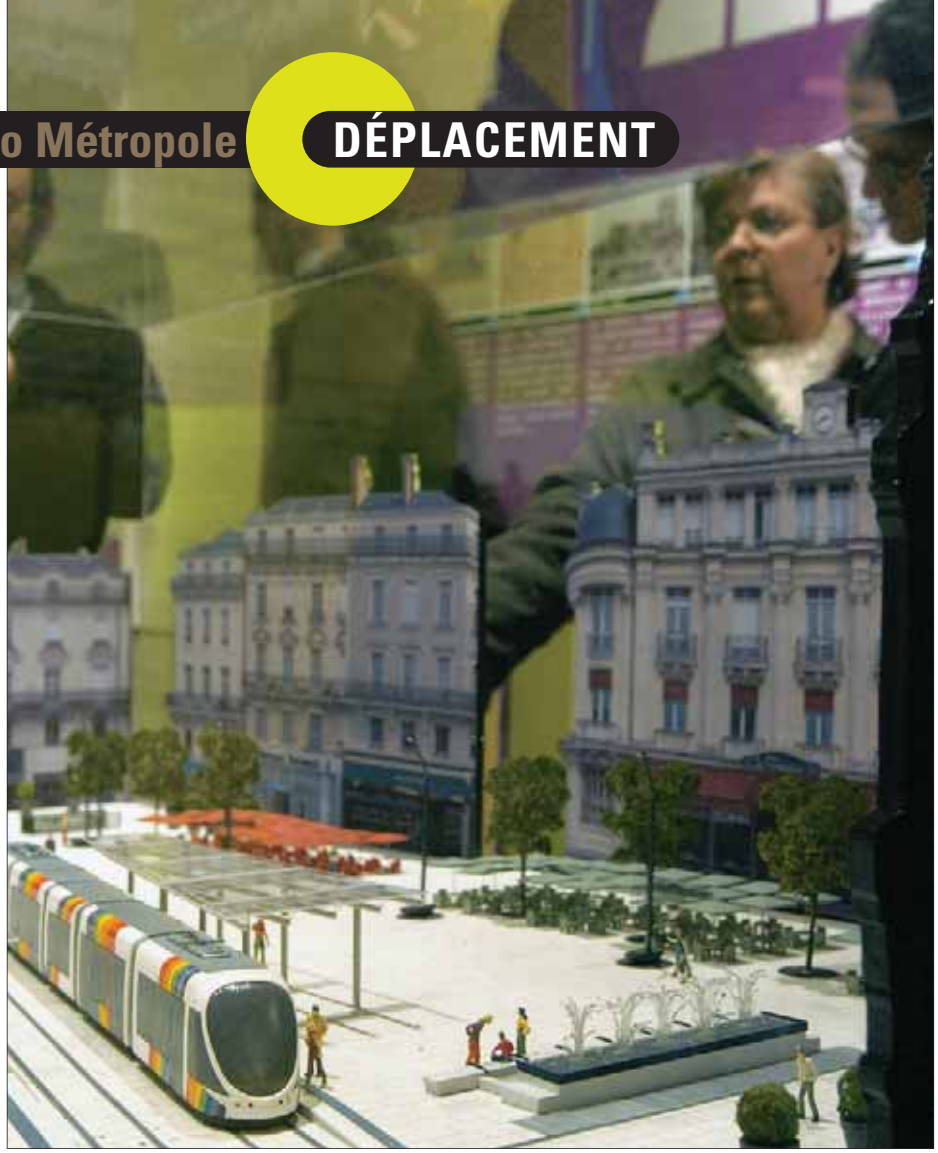

Photos Coralie Pilard.

À noter

Keolis Angers Cotra ouvre ses p
de commande d'où sont suivis
des véhicules. Du 18 au 29 fév

Au 12, place Imbach à Angers, la Maison du tramway accueille les particuliers, les entreprises, les scolaires…

Information

Toute l'info à la Maison du tramway

Depuis son ouverture, la Maison du tramway enregistre une centaine de visites en moyenne chaque jour. Des particuliers, mais aussi des groupes viennent découvrir cet espace d'information et d'exposition qui fait le point sur la première ligne de tramway : son tracé, les équipements desservis, les aménagements urbains, le calendrier des travaux, les techniques de construction de la ligne et du pont… Deux médiateurs sont venus renforcer l'équipe initiale. Il s'agit de Pascal et Myriam. Aux côtés de Ségolène et Manuel, tous ont à cœur de renseigner le plus précisément possible les visiteurs et les futurs riverains.

"Nous avons accès à une base de données très fournie, mais si nous n'avons pas tous les éléments de réponse, nous faisons appel aux ingénieurs. Tous travaillent à l'étage supérieur, précise Manuel. *Objectif : répondre dans les dix jours maximum par téléphone ou par courrier."*

Quelles questions ? Toutes ou presque. La date du début des travaux dans les secteurs où le calendrier est établi, les éventuels nouveaux sens de circulation, les nouvelles places de stationnement, les parkings relais, etc. Pour être précis, les médiateurs tiennent des plans à disposition du public. *"Dans la plupart des cas, les habitants s'intéressent à leur proche environnement"*, relève Myriam.

Reste l'aspect pédagogique du tramway : la Maison du tramway relayera, en avril, la semaine du développement durable.

Lire aussi le cahier tramway en pages centrales.

Accueil, maquette, expos, relais-infos… pour tout savoir

La Maison du tramway propose une présentation complète du futur tramway d'Angers Loire Métropole : une exposition permanente de la maquette grandeur nature du tramway, un relais-infos travaux pour tout savoir sur l'avancée du chantier au jour le jour, un accueil individuel ou de groupes (sur rendez-vous) par les médiateurs du tramway.

12, place Imbach, la Maison du tramway est ouverte le lundi, de 13 h à 19 h et du mardi au samedi, de 10 h à 19 h (en juillet et août, ouverture du lundi au samedi, de 14 h à 19 h).

Numéro vert : 0 800 104 204.

ortes aux particuliers désirant visiter le poste central
l'ensemble des bus et l'atelier de maintenance
rier. Réservations au 02 41 23 50 00.

Transports en commun

Modifications des tarifs de bus

Coralie Pilard

Le prix du ticket de bus à l'unité reste de 1,20 €.

À partir du 1er avril, de nouveaux tarifs s'appliqueront sur le réseau de Keolis (Cotra). Ils concerneront les tickets journée (3,40 € au lieu de 3,30 €), les carnets (10 € au lieu de 9,50 € pour un carnet de dix tickets plein tarif par exemple) et les abonnements (34 € par exemple au lieu de 33 € pour la carte mensuelle orange). Toujours à partir du 1er avril, la carte verte mensuelle sera accessible aux demandeurs d'emplois et stagiaires de la formation professionnelle habitant dans l'ensemble du Maine-et-Loire (3,80 € par mois au lieu de 3,70 €). Enfin l'augmentation des abonnements scolaires et étudiants ne sera appliquée qu'au 1er septembre prochain.
Le prix du ticket de bus vendu à l'unité par le chauffeur reste cependant inchangé : 1,20 €.

Pratique

Suivre le chantier du tramway sur le net

Le chantier du tramway va devenir visible des Angevins dès avril. Pour les aider à se tenir informés, Angers Loire Métropole s'apprête à mettre en ligne une carte interactive. D'un accès simple, celle-ci sera remise quotidiennement à jour et permettra de trouver des informations sur l'état des rues, les itinéraires conseillés, tous les contacts utiles, les places de parking, etc. Les internautes pourront y entrer en tapant le nom d'une rue, ou en zoomant sur la carte. *www.angersloire-metropole.fr/tramway*

Express

Aller plus loin avec destineo.fr

La centrale de mobilité (destineo.fr) a reçu le trophée européen des champions régionaux, catégorie transports, du comité des régions de l'Union européenne. Destineo, c'est un moteur de recherche d'itinéraires qui permet de concocter un parcours sur mesure en faisant le lien entre tous les modes de transports disponibles dans la région des Pays de la Loire. La centrale de mobilité créée voici un an est financée par la Région et les autorités organisatrices des transports, dont Angers Loire Métropole.

Coralie Pilard.

Alexandre Bellanger gère la nouvelle supérette.

SAINT-CLÉMENT DE LA PLACE

La commune mobilisée pour l'ouverture d'une épicerie

Entre les grandes surfaces de Bécon-les-Granits et de Beaucouzé, comment maintenir un commerce de proximité à Saint-Clément de la Place ? Cette question a alimenté les débats, de juin à décembre dernier, après la fermeture définitive de la supérette. L'importance du maintien d'une épicerie dans le bourg, pour son animation mais aussi pour les services qu'elle rend aux personnes les moins mobiles, a amené la commune à prendre en charge ce dossier. Jusqu'à la réouverture d'un commerce, le mois dernier, à l'enseigne Vival, dans une salle municipale spécialement aménagée (la salle Bessonneau).

"Il s'agit d'une solution transitoire, en attendant l'aménagement de l'îlot du centre bourg, qui comprendra des logements, des bureaux et des surfaces commerciales", explique le maire. La salle Bessonneau a néanmoins été mise en conformité pour l'accueil du public (sortie de secours, accès handicapés...), autant de travaux pris en charge par la commune. Quant au commerce, il est géré par un jeune Clémentais, Alexandre Bellanger.

MONTREUIL-JUIGNÉ

Une saison "sens... s'en faire"

C'est le vendredi 15 février que Montreuil-Juigné lance sa nouvelle saison culturelle. Elle s'articulera autour des cinq sens jusqu'à la fin de l'année. Tout commencera, dès 20 h 30 (gratuit, sur réservations) par un concert gastronomique et burlesque avec le spectacle Les Cuistots, par la Cie Les Costards qui en profitera pour servir en accompagnement *"quelques grands crus aux arômes cuivrés de terroir"*, un *"consommé de refrains choisis 100 % matière brass et du bœuf en dub..."*.

Le tout : *"Convivialité comprise."* Ce soir-là, le public pourra aussi découvrir une exposition sur le chocolat, que les scolaires découvriront à leur retour de vacances. À suivre, la programmation relayera, en mars, l'opération du

DR.

Avec Les Cuistots en ouverture.

Printemps des poètes, avec une balade littéraire, Les mots à la bouche, par le groupe des Bouquineurs (le 28 mars, à 20 h 30, à la Maison du parc, soirée gratuite). En avril, ce sera au tour du Théâtre de la littérature avec le spectacle Les Salades amoureuses, par le Bibliothéâtre (le 4 avril, à 20 h 30, à la Maison du parc, gratuit).

■ Soirée d'ouverture de la saison culturelle, le 15 février, à 20 h 30, salle Jacques-Brel. Gratuit. Réservations et renseignements au 02 41 31 10 78.

MÉTROPOLE
LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE
Cahier tramway - février-mars 2008

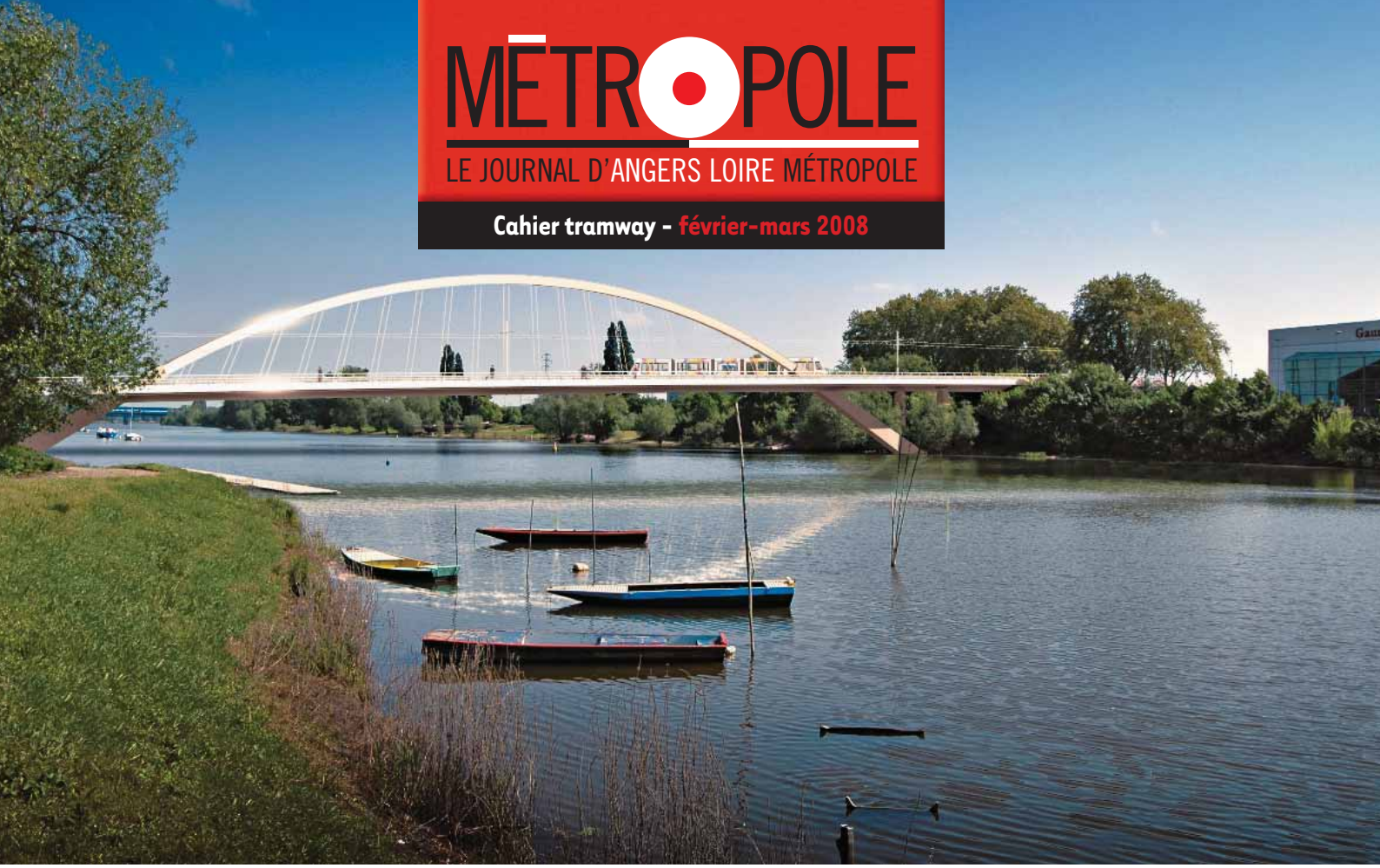

Photomontage : Cabinet Lavigne-Chéron

Le pont "pousse" en rive gauche

Travaux préparatoires terminés depuis janvier, derniers sondages géotechniques effectués en février : la construction du pont va commencer en mars. Un chantier spectaculaire et ultra-technique d'une berge à l'autre de la Maine. Explications.

Lire en page 2.

Retenue pour la construction du pont, l'entreprise ETPO propose une technique spectaculaire. Celle-ci consistera à assembler, depuis la rive gauche (à hauteur du cinéma multiplexe) des éléments métalliques dans le but de les pousser de l'autre côté de la rive, devant le centre hospitalier *(voir le schéma en page 2)*. Pour soutenir l'ensemble (le tablier et l'arc), des piles provisoires (retirées après la phase de travaux) seront installées dans le lit de la Maine ; c'est sur ces mêmes piles que l'ouvrage s'appuiera pour aboutir à la construction complète du pont, long de 270 mètres. Sept mois durant, les Angevins pourront ainsi suivre la "poussée" du pont qui sera par ailleurs filmée par une webcam installée de façon permanente sur le site.

À l'origine, la construction du pont devait se dérouler en simultané sur chacune des rives. Pourquoi proposer une nouvelle technique ? *"Pour des questions de coûts,* indique Gilles Frantz, représentant de la maîtrise d'œuvre. *Notre souhait de faire remonter les éléments métalliques de structure du pont par la rivière a du être abandonné au profit d'un transport routier du fait de la taille des éléments à transporter. Il devenait trop onéreux de faire appel à des moyens nautiques pour la seule phase d'assemblage".* L'assemblage depuis la rivière a donc cédé la place à un assemblage depuis la rive gauche. Le tout naîtra au-dessus des têtes des automobilistes qui pourront continuer à rouler sur la voie des berges en toute sécurité.

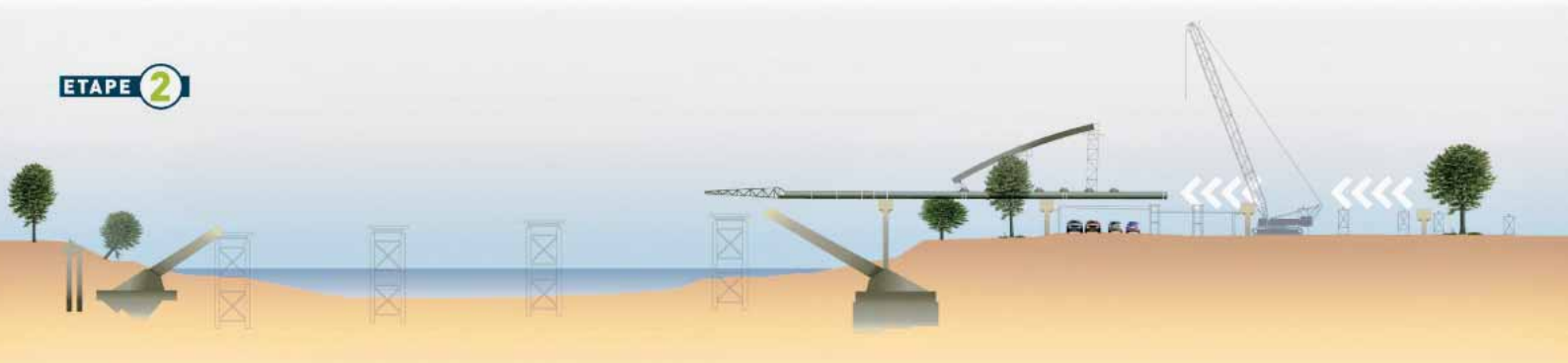

Le pont sera assemblé tronçon par tronçon, près du cinéma multiplexe. Chaque élément sera ensuite poussé de l'autre côté de la Maine. Le tout reposera sur des piles provisoires installées dans le lit de la rivière. Ce chantier spectaculaire durera un an et demi avant la réalisation des rails.

Autour du chantier en bref

Une équipe chantier resserrée

Ce chantier très technique requiert un chef de chantier principal ; lequel coordonnera les équipes. Vingt personnes en moyenne seront présentes en même temps sur le site. Différents corps de métiers interviendront : des spécialistes des fondations, des terrassiers, le génie civil (coffreurs, ferrailleurs, maçons) et des spécialistes des charpentes métalliques (soudeurs qualifiés, opérateurs-monteurs…).

Le calendrier du chantier sur la Maine

- **Mars 2008 : installation du matériel pour le bon déroulement du chantier.**
- **Avril 2008 : réalisation de remblais provisoires pour permettre l'accès des engins et des personnels sur le lieu de travail, en toute sécurité. Et réalisation des appuis en rivière, sur la berge et autres piles en béton.**
- **Août 2008 : façonnage des éléments de structures métalliques destinés à l'assemblage du tablier dans l'usine Baudin-Châteauneuf à Châteauneuf-sur-Loire.**
- **Novembre 2008 : assemblage des tronçons et lançage du pont.**
- **Juillet 2009 : retrait des ouvrages provisoires.**
- **Novembre 2009 : livraison de l'ouvrage aux équipes de construction de la ligne pour la réalisation des rails, la création de la piste cyclable et de la voie piétonne, la pose des éclairages…**

Les travaux préparatoires terminés

Des déviations de réseaux (électricité, téléphone, eau et gaz) ont été effectuées quai Félix-Faure et avenue de la Constitution à Angers, en novembre, décembre et janvier. Les sondages géotechniques menés rive droite, près du CHU, avaient mis en évidence une cavité souterraine. Peu importante, elle a été comblée par une injection de ciment.

Le grand Ouest en force

En décembre, le conseil communautaire d'Angers Loire Métropole a attribué plusieurs lots à des entreprises. C'est un groupement d'entreprises du grand Ouest (ETPO et Baudin Châteauneuf) qui a obtenu le marché relatif à la construction du pont pour un montant de 20 millions d'euros. Les autres marchés attribués concernent des travaux préparatoires pour la ligne de tramway.

6,4 M€

c'est le budget global qu'EDF et Gaz de France vont mobiliser pendant la construction de la ligne de tramway. D'ici à 2010, 12,6 km de conduites de gaz naturel auront été déplacés, posés ou renforcés. Pour approvisionner la ligne, EDF devra créer 27 km de réseaux. Les deux opérateurs se sont engagés à garantir la continuité de leurs services et à maintenir l'accès aux logements et aux commerces riverains du chantier pendant toute la durée des travaux. Ceux-ci ont déjà commencé dans le cadre des travaux préparatoires à la construction du pont et vont se succéder ensuite sur l'ensemble du tracé.

Céline Lambert/Angers Loire Métropole.

Pratique

Les nouvelles technologies au service d'une information performante

Accompagner un chantier aussi important que celui du tramway passe par une information rapide et performante. Webcam, carte interactive, SMS : Angers Loire Métropole s'appuie sur les technologies d'aujourd'hui.

■ **Le pont dans l'œil de la webcam :** suivre en direct la construction du pont sur angersloire-metropole.fr/tramway sera possible à partir de fin mars. Grâce à une webcam, les internautes pourront assister à l'avancée du chantier en temps réel. Et pour que les visiteurs occasionnels ne soient pas en reste, un résumé sera mis en ligne chaque semaine.

■ **Une carte interactive,** accessible sur le même site, permettra à chacun de s'informer sur les travaux, secteur par secteur. Cette carte livrera des informations sur l'état des rues, les itinéraires conseillés, le calendrier du chantier, les déviations en cours, les commerces ouverts, les places de stationnement et les espaces de livraison de proximité *(lire page 4)*... Un moteur de recherche permettra à chacun de trouver des informations précises sur le chantier du tramway. L'internaute pourra y accéder en tapant le nom d'une rue ou plus simplement en zoomant sur le fond de carte. Celle-ci fournira les contacts utiles des médiateurs de secteur, de la plateforme téléphonique de Keolis Angers (Cotra), des relais info tram, de la Maison du tramway...

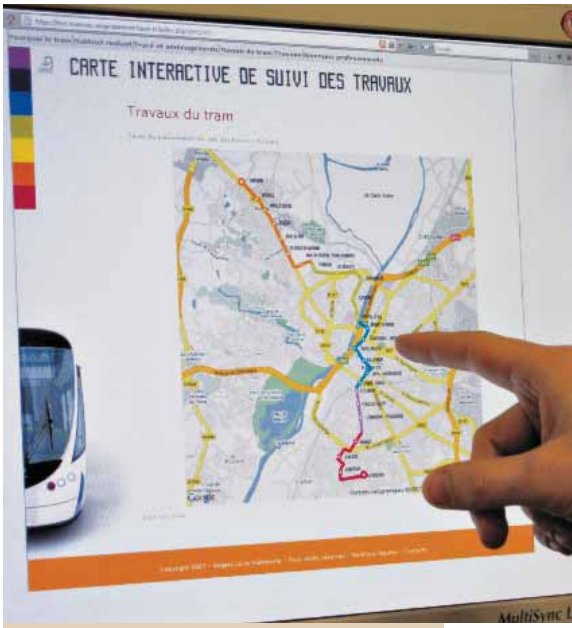

Y. Aniter

Pour tout savoir sur le chantier, une carte interactive sera accessible sur le site www.angersloiremetropole.fr

■ **Et le SMS...** Les riverains de la ligne et les habitants concernés par les déviations pourront recevoir des informations sur leur téléphone portable. Ce service les tiendra informés régulièrement et facilitera leurs déplacements. Pour accéder à ce service personnalisé, les personnes intéressées seront invitées à s'inscrire.

Télex

✔ **Le guide à l'usage des riverains professionnels vient de sortir. Pour les secteurs Les Hauts-de-Saint-Aubin et La Roseraie à Angers, un supplément spécifique consacré au calendrier des travaux et au dispositif d'information et d'accompagnement y est joint.**

DR

Des agents accueilleront les livreurs et leur fourniront le matériel nécessaire pour acheminer les marchandises dans les commerces.

Commerces

Faciliter les livraisons pendant toute la durée des travaux

Pour limiter la gêne occasionnée par les travaux de construction de la ligne de tramway, Angers Loire Métropole met en place un dispositif d'accompagnement afin d'anticiper les besoins de chacun. Côté commerces, des initiatives s'annoncent pour faciliter les livraisons. Explications.

Les espaces de livraison de proximité (ELP) en seront un exemple. Ce service permettra de faciliter la livraison des commerces du centre-ville d'Angers pendant les travaux de la première ligne de tramway. Ouvrir un espace de livraison de proximité consiste à installer un lieu dédié aux livraisons en un point stratégique. Des locaux habillés aux couleurs du tramway seront placés sous la responsabilité d'un agent. Il aura pour mission d'accueillir les livreurs, en leur assurant notamment des places de stationnement surveillées et du matériel pour le transport des marchandises. À noter que les emplois créés à cette occasion bénéficieront à des personnes en insertion.

Un ou deux espaces de livraison de proximité devraient être ouverts dans le centre-ville d'Angers dès le printemps. Une information spécifique et un itinéraire d'accès seront distribués aux commerçants concernés ainsi qu'aux principaux livreurs.

Stationnement réservé.

En plus de ces espaces pratiques, de nouvelles places de stationnement seront réservées aux véhicules de livraison dans les centres-villes d'Avrillé et d'Angers. Ces stationnements prioritaires seront surveillés de manière à garantir leur disponibilité.

Olivier Calvez.

• **Une ligne de charmes** a été plantée en décembre à proximité de l'hélistation du centre hospitalier d'Angers. Bien visibles, été comme hiver, ces arbres permettront d'indiquer aux pilotes d'hélicoptère la présence des lignes aériennes de contact du tramway.

• **Fin décembre,** deux premières réunions ont lancé le chantier du tramway dans les secteurs Les Hauts-de-Saint-Aubin (Verneau et Capucins) et à La Roseraie à Angers. Respectivement, 80 et 130 personnes y ont participé. L'ordre du jour portait sur la présentation du calendrier des travaux. Un compte-rendu de ces réunions est en ligne sur le site d'Angers Loire Métropole www.angersloiremetropole.fr/tramway

O. Calvez

• **Deux semaines après son ouverture** à la mi-décembre, la Maison du tramway avait déjà accueilli près de 3 500 visiteurs, place Imbach à Angers. Début janvier, deux nouveaux médiateurs, Myriam et Pascal *(notre photo)*, ont rejoint l'équipe et des horaires élargis sont proposés : le lundi de 13 h à 19 h et du mardi au samedi de 10 h à 19 h. En juillet et août, l'accueil du public s'effectuera du lundi au samedi de 14 h à 19 h.

• **Les relais info tram** des Hauts-de-Saint-Aubin et de La Roseraie à Angers sont ouverts depuis le 9 janvier. Les informations relatives aux travaux du secteur y sont mises à jour quotidiennement par les médiatrices qui y tiennent également leurs permanences deux demi-journées par semaine. Pour plus d'informations, composer le numéro vert 0 800 104 204.

angers loire métropole
communauté d'agglomération

MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49 105 CEDEX 02.
Édition : Angers Loire Métropole. Directeur de la publication : **Jean-Claude Antonini**.
Rédaction en chef : **Nathalie Maire-Soulié**. Rédaction : **Stéphanie Dagniau.** (E-mail: nathalie.maire@angersloiremetropole.fr et stephanie.dagniau@angersloiremetropole.fr).
Assistante et responsable de la diffusion : **Véronique Barini**. Tél. 02 41 05 50 43. (veronique.barini@angersloiremetropole.fr). Fax. 02 41 05 50 56. Photomontage de Une : **cabinet Lavigne-Chéron.** Conception graphique et maquette : **MCM** (Stéphane Ronchin/Daniel Tirado-Guérin). Photogravure : **Easycomsolutions** (Laval). Impression : **Imaye** (Laval). Distribution : **Adrexo**. Tirage : 128 000 ex. Dépôt légal : 1er trimestre 2008. ISSN : 1772-8347.

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Le château à motte reprend ses activités pour les scolaires et ses semaines thématiques fin avril : camp médiéval, instruments, machines de siège et châteaux forts, danses et plantes... Ouvert de 14 h à 18 h. Renseignements au 02 41 21 12 82.

SAINT-SYLVAIN D'ANJOU

Un logement pour toutes les étapes de la vie

Pierre-Yves Lacroix/Programme Habitat 49 (vues non contractuelles).

Le Veillerot favorisera la mixité sociale.

Un lotissement de cinq hectares, au nord de la commune, servira de test pour le futur quartier du Chêne Vert : c'est le Veillerot, dont la première pierre a été posée à l'automne. Ce pourrait être un quartier comme un autre, dans une ville de la première couronne angevine. Mais Saint-Sylvain d'Anjou a choisi d'en faire un modèle de "parcours résidentiel".

"La commune compte aujourd'hui près de 5 000 habitants. Elle subit la crise du logement et une forte pression foncière, comme toutes les villes de la première couronne, explique-t-on à la Ville. *Nous avons cherché comment permettre à ceux qui le souhaitent de vivre à Saint-Sylvain à toutes les étapes de la vie, comment favoriser la mixité des âges, et des populations."*

C'est cela le parcours résidentiel : prévoir des locations, sociales et privées, de l'accession à la propriété pour différents budgets, des logements pour les personnes âgées, des terrains libres de constructeurs... Une ambition qui nécessitait pour la commune une maîtrise du foncier et des coût de construction. Pour cela, Saint-Sylvain a choisi les architectes et imposé un état d'esprit : Le Veillerot sera composé en îlots, avec des espaces verts, des espaces de jeux, des circulations douces, et un respect de la charte paysagère communale.

Dans quelques années, Le Veillerot servira de modèle pour le futur quartier du Chêne Vert et ses 50 hectares. *"Nous pourrons aller plus loin en matière de développement durable, d'autant que dans cinq ans, les matériaux seront moins chers. Nous bénéficierons de l'expérience du Veillerot pour développer aussi le respect de la ressource en eau. Il s'agit bien sûr de préserver l'environnement mais aussi d'aider les habitants à vivre mieux..."*

Le Chêne Vert sortira de terre par tranches de 5 à 7 hectares, en s'appuyant sur les chemins piétonniers existants, en valorisant les espaces verts et la diversité des formes architecturales.

SARRIGNÉ

Les 4e Foulées, le 23 mars

La 4e édition des Foulées de Sarrigné se déroulera le dimanche 23 mars. Dans la matinée, parcours enfants (inscription gratuite) : à 9 h 15, 2 400 m pour les enfants nés entre 1993 et 1995 ; à 9 h 40, 1 600 m pour les enfants nés entre 1996 et 1998 ; à 10 h, 800 m pour les enfants nés entre 1999 et 2001. Le départ des 10 km sera donné à 10 h 30. Un millier d'athlètes sont attendus pour cette boucle au cœur du village. Inscription : 6 € avant le 17 mars, 8 € après cette date.

Infos sur le site www.lesfouleesdesarrigne.com.

Renseignement auprès de Pascal Martineau au 02 41 45 19 31, ou Sébastien Andorin au 06 24 17 53 59.

DR.

Les organisateurs attendent un millier d'athlètes.

SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

L'histoire du petit train de légende illustrée

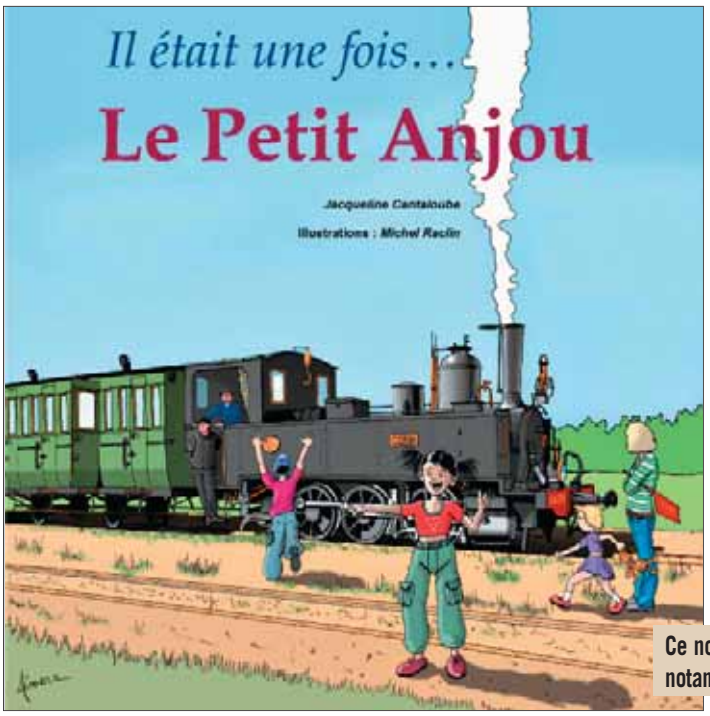

DR.

Ce nouvel ouvrage s'adresse notamment aux enfants.

De l'histoire du petit train à vapeur de l'Anjou, on ne se lasse pas. En tout cas pas l'association des Amis du Petit Anjou qui vient de publier un nouvel ouvrage : "Il était une fois... Le Petit Anjou". Quarante pages illustrées pour tout apprendre sur ce train de légende qui, de la fin du XIXe aux années cinquante, parcourait à son rythme le département de Maine-et-Loire, de Saumur à Nantes, de Beaupréau à Angers, de Candé à Noyant-Méon dans le Baugeois. Agrémenté de dessins, le livre est particulièrement bien pensé pour éveiller la curiosité des enfants (disponible en librairie).

Comment est né le petit train de l'Anjou ? Quels innombrables services a-t-il rendu aux Angevins jusqu'à sa *"disparition passée quasi inaperçue en 1948"* ? C'est ce que cherchent à savoir, depuis plus de vingt ans, les membres de l'association de Saint-Jean-de-Linières.

Contact : association des amis du Petit Anjou 86, rue de la Madeleine à Angers (49000). 02 41 88 80 88 ; ou le samedi matin, à l'atelier et à la boutique, (La Maladrie) à Saint-Jean-de-Linières. 02 41 39 75 51. Site Internet : www.petit-anjou.org

BEAUCOUZÉ

Au sud, un projet culturel rassemble cinq communes

Beaucouzé, Bouchemaine, Saint-Jean-de-Linières, Saint-Léger-des-Bois et Saint-Martin-du-Fouilloux sont à l'origine de l'association culturelle Mosaïque. Une association intercommunale pour quoi faire ? Réponse avec Carole Foin, sa coordinatrice.

Qu'est-ce qui a motivé la création de Mosaïque ?
Le souhait de ces communes de travailler ensemble, sur des projets culturels. L'association va permettre de faire un premier travail de programmation de spectacles et d'animations culturelles professionnels, mais aussi de coordonner les acteurs culturels locaux, associations et municipalités. Les cinq communes associées se sont donné trois ans pour s'assurer que le projet corresponde bien aux attentes du public.

Coralie Pilard.

À droite sur notre photo, Carole Foin coordonne l'association Mosaïque.

Quel genre de spectacles proposerez-vous?
Le public découvrira notre programmation en septembre. Il y aura des expositions, des spectacles jeune public, de la danse, du théâtre... Et un maître mot : la proximité. Nous souhaitons amener le spectacle dans des lieux de tous les jours ; inscrire la pratique artistique dans la vie quotidienne, en proposant des ateliers autour d'un événement par exemple. Cette programmation sera aussi équilibrée entre les cinq communes, en tenant compte des lieux d'accueil possibles. En attendant, nous allons profiter des mois à venir pour accompagner les initiatives locales et nous faire connaître.

Contact : 02 41 42 39 32.

SAVENNIÈRES

Remise sur pied par un groupe d'habitants sous forme de coopérative, l'épicerie Saveurs a rouvert ses portes au cœur de la commune. Le lundi ainsi que du mercredi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 16 h 30 à 19 h 30, le dimanche de 9 h à 13 h.

Coralie Pilard.

Deux distributions par semaine dans les cours de récré de trois écoles. Ici, à l'école Pierre-et-Marie-Curie.

MÛRS-ÉRIGNÉ

Un fruit à l'heure de la récré !

Depuis trois ans, six cents écoliers de Mûrs-Érigné bénéficient d'un régime de faveur. Banane, clémentine, orange, poire ou pomme : c'est selon que trois établissements scolaires (maternelle et primaire) pratiquent la distribution de fruits de saison à l'heure de la récré ! Une opération gratuite pour les parents et très pédagogique pour leurs enfants qui sont, en parallèle, sensibilisés aux bienfaits des fruits et des légumes. En 2006, les écoles ont organisé vingt-six distributions au cours desquelles 16 250 fruits ont été mangés, dont certains issus de l'agriculture biologique locale. Pour la commune, cela représente un coût de 3 600 €.

Cette distribution vitaminée est encouragée par le ministère de l'Éducation nationale qui vient de déclarer Mûrs-Érigné commune pilote pour l'opération Santé Fruits, tout juste lancée au niveau national. Dans le cadre de la modernisation de la cuisine centrale, ces distributions hebdomadaires, que gère le service de restauration scolaire, pourraient devenir journalières.

L'opération permet également aux écoles d'aborder concrètement la question de la prévention des déchets. Les fruits ont en effet pour avantage de n'en produire que très peu, d'autant que les pelures rejoignent les composteurs installés dans les cours des écoles. En revanche, les goûters pour enfants sont souvent présentés en emballage individuel et contribuent à l'augmentation globale du volume des ordures ménagères.

BOUCHEMAINE

La confluence de la Maine et de la Loire, site remarquable

Le site de la confluence de la Maine et de la Loire, ainsi que les coteaux environnants pourraient être prochainement classés par l'État. Cette mesure est la suite logique de l'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Unesco, voici quelques années. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique pour la protection des espaces naturels remarquables.

Le site retenu représente un peu plus de 2 000 hectares, englobant dix communes, de part et d'autre de la Maine et de la Loire. Pour Bouchemaine, 190 hectares sont concernés, à l'est de la commune : les coteaux boisés surplombant la Maine entre le lac de Maine et le pont de Pruniers, entre le pont de Pruniers et les Hauts de Bouchemaine, entre les hauts de Bouchemaine et le pont suspendu, entre le pont suspendu et La Pointe, entre La Pointe et Savennières.

Une fois le classement effectif, tous les travaux susceptibles de modifier l'aspect ou l'état du site seront soumis, selon le niveau d'importance du projet, à l'avis du préfet ou du ministère chargé des Sites.

Edange.

AVRILLÉ

Le salon de la sculpture se déroule
d'une trentaine d'artistes sont expo
de 14 h à 18 h, du mardi au vendr

LES PONTS-DE-CÉ

La médiathèque a déjà ses fidèles

Coralie Pilard.

Livres, CD, DVD : la médiathèque est riche d'un fonds de 25 000 documents.

"Les quatre premiers mois *d'ouverture ont dépassé toutes nos espérances en matière de fréquentation..."* La médiathèque Antoine de Saint-Exupéry compte déjà plus de 1 900 abonnés, *"alors que nous partions sur 2 000 pour la première année de fonctionnement"*, explique sa responsable. Ce nouvel équipement culturel au sud de l'agglomération doit sans doute son succès à la grande attente des habitants de la commune. Il n'existait jusqu'alors aux Ponts-de-Cé qu'une bibliothèque associative, et beaucoup de lecteurs prenaient le chemin des bibliothèques d'Angers. *"Mais nous avons aussi 13 % d'abonnés de l'extérieur, essentiellement du sud de l'agglomération."* Sans doute séduits tant par les lignes du bâtiment situé face au château, que par le fonds, constitué de 25 000 documents (livres, CD, DVD). *"Un fonds élaboré en neuf mois, et qui a nécessité 15 km de film plastique !"*, souligne la responsable.

Sur quelles bases ? *"En imaginant notre public. Mais aussi en tenant compte de l'histoire de la commune, de sa situation géographique... C'est un savant équilibrage que nous allons continuer à ajuster par rapport aux attentes des abonnés, pour atteindre 50 000 documents dans les cinq à dix années à venir."*

Pour fidéliser ses lecteurs, et en convaincre de nouveaux, l'équipe de la médiathèque propose aussi des rendez-vous réguliers : après-midi contes, conférences, rencontres... *"Cet espace ne doit pas être seulement l'endroit où l'on vient chercher le dernier CD à la mode ou le prix Goncourt. C'est aussi un lieu d'échange et de rencontres."*

Le 21 janvier, l'équipement a reçu le prix de l'architecture et de l'aménagement (2e mention dans la catégorie Architecture). Ce prix a été décerné par le Conseil général et le CAUE à la Maison de l'architecture, des territoires et du paysage à Angers.

La médiathèque est ouverte le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Contact : 02 41 79 76 00. Courriel : mediatheque@ville-lespontsdece.fr

Coralie Pilard

TRÉLAZÉ

Système U étend son entrepôt

Quatre-vingt-trois magasins de l'Ouest à l'enseigne U (marché U, super U, hyper U) sont livrés en épicerie, liquide, produits d'hygiène et de droguerie depuis un entrepôt basé à Trélazé. Ouvert en1985, ce site de 39 000 m² emploie aujourd'hui 172 salariés. Dans un an, *"ils seront entre 10 et 20 de plus sans compter les emplois indirects"*, estime Ronan Le Corre, directeur logistique Système U Ouest. Système U a en effet décidé de développer son site de Trélazé qui s'étendra d'ici quelques mois à 57 000 m². Cet espace supplémentaire permettra *"d'anticiper l'augmentation de volume prévue pour les années à venir et de répondre à l'élargissement de la gamme de produits"*. 10 millions d'euros sont investis dans ce projet.

SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

À vos crayons pour participer au concours d'écriture

Une lettre, un poème, une chanson, une nouvelle… Saint-Barthélemy organise un concours d'écriture (thème libre) dans le cadre du festival Coups d'folies. Les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans devront placer dans leur texte huit mots obligatoires. Les adultes auront pour contrainte d'insérer un épisode de quelques lignes dans leur récit. Ce concours est ouvert à tous les habitants des Pays de la Loire et des départements limitrophes. Les résultats seront publiés lors de l'inauguration du festival, le 20 juin à 18 h 30 dans les jardins de la médiathèque La Ranloue.

Renseignement au, 02 41 93 35 30 ou sur le site Internet : www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr

jusqu'au 29 février dans les galeries du centre Brassens. Les œuvres sées aux côtés de celles de l'invitée d'honneur, Gisèle Lacroix. Le lundi edi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 14 h à 18 h.

FFESSS.

Les plongeurs professionnels et les clubs peuvent désormais plonger dans deux plans d'eau des Ardoisières.

TRÉLAZÉ

Les plongeurs autorisés à s'entraîner dans les vieux fonds

Les militaires du 6e RG d'Angers, de l'École supérieure et d'application du Génie (Esag), les gendarmes de la Brigade fluviale de Nantes, les sapeurs-pompiers du département et les 1 350 plongeurs affiliés au comité départemental de la fédération française d'études des sports sous-marins (FFESSS) sont ravis. Ils peuvent désormais plonger en toute sécurité dans les eaux pures et profondes des deux plans d'eau de l'Aubinière et de la Brémondière, dans les Ardoisières de Trélazé. Ces partenaires ont signé une convention d'occupation du domaine public avec Angers Loire Métropole, propriétaire d'une partie du site. *"Une quarantaine de sapeurs-pompiers y plongera"*, note le colonel Daniel Poulain. *"Nous cherchions un plan d'eau dédié à l'entraînement,* précise le chef d'escadron, Jean-Michel Bigot. *Ces plongeurs, une quinzaine au total, sont formés pour intervenir sur toute la façade Atlantique."*

Pour les militaires du Génie aussi, l'opportunité est intéressante. *"Nous allons pouvoir retrouver la vraie philosophie de la plongée, sans aspect commercial, puisque les deux plans d'eau appartiennent à une collectivité publique"*, note le capitaine Jean-François Petiau de l'Esag.

Des plateformes et des caissons (pour accompagner la remontée des plongeurs) seront en place dès le mois de mars. Les clubs s'y retrouveront plutôt en fin d'après-midi, les samedis, dimanches et jours fériés ; tandis que les professionnels bénéficieront des plages horaires en semaine.

TRÉLAZÉ

Valoriser le site des Ardoisières

Voici cinq ans qu'Angers Loire Métropole a acheté 170 hectares de terrain appartenant aux Ardoisières d'Angers. Depuis 2002, la collectivité a sécurisé le site, entrepris la démolition des bâtiments qui ne pouvaient être conservés et recensés ceux qui témoignent de l'activité industrielle des Ardoisières. De grandes orientations viennent d'être décidées.

• Création d'un parc public d'intérêt communautaire : il englobera le périmètre de la rue de La Paperie au boulevard Bahonneau.

• Création d'une zone d'habitat, d'une petite zone d'activité économique à vocation tertiaire : du boulevard Bahonneau à la rue Ferdinand-Vest, après études de faisabilité.

• Réserves foncières : entre la rue Ferdinand-Vest et l'Authion, terrains pour l'essentiel dédiés au passage de la Loire à vélo.

Angers Loire Métropole prévoit également la réfection du puits Effeil sur la zone des Grands Carreaux.

Sébastien Godard.

Le puits Eiffel témoignera de l'histoire du site.

JOURNÉE DE LA FEMME

Possibilité de rencontrer des men
au Théâtre du Champ de Bataille
35 rue de Saint-Exupéry, Angers

INITIATIVE

Une association a imaginé le chien thérapeute

Azzaro est un beau golden retriever de 2 ans. Cet après-midi, les pensionnaires de la résidence Plaisance à Angers n'ont d'yeux que pour lui. Un petit groupe, réuni dans la salle de télévision, profite d'une animation proposée par l'association Les chiens d'éveil d'Anjou, dont Azzaro est la mascotte.

C'est son maître, Gérard Pousset, ancien éducateur de chiens guides d'aveugles, qui a imaginé Les chiens d'éveil. Il intervient avec Azzaro auprès de personnes âgées, d'adultes handicapés, d'enfants en difficulté, à Angers, Cholet, Saumur, Segré... *"Le chien est un outil supplémentaire pour aider l'enfant en souffrance à se construire ou se reconstruire,* explique Gérard Pousset. *Et pour les personnes âgées, l'apport affectif est évident."*

Entre l'animal et les résidents de la maison de retraite, le contact est immédiat. Azzaro circule de l'un à l'autre, attentif à ne bousculer personne, et il n'y a guère que le chat de la maison pour faire grise mine. Autour de lui, la discussion s'engage et Gérard Pousset propose des petits jeux. Donner des ordres simples, le brosser, le faire passer dans un cerceau... toutes ces activités font travailler la mémoire des participants, leur motricité, et contribuent à leur donner le sourire.

Ce que confirme la directrice de l'établissement : *"Au contact d'Azzaro, des pensionnaires ont réussi à s'ouvrir aux autres."*

Coralie Pilard.

Guidés par Gérard Pousset, les résidents de la maison de retraite font travailler Azzaro.

Contact : Les chiens d'éveil d'Anjou, Gérard Pousset, 06 26 33 07 78.

DÉCOUVERTE

Un nouveau musée du génie au printemps 2009

Ouvert en 1968, l'actuel musée du génie, situé dans l'enceinte de l'École supérieure et d'application du génie (l'Esag), fait le plein de visiteurs chaque année à l'occasion des Journées du patrimoine. *"Il est ouvert tout au long de l'année sur rendez-vous,* explique le commandant Garnier de Labareyre, son conservateur. *Mais peu d'Angevins le savent et osent franchir la grille pour le découvrir."* Mieux vaut à présent attendre quelques mois. Au printemps 2009, le génie ouvrira son nouveau musée dans le bâtiment abritant l'ancien réfectoire des appelés (accessible directement depuis la rue Eblé) et présentera ses collections sur plus de 1 000 m², contre 250 m² actuellement.

L'histoire du génie sera mise en valeur au travers de deux galeries, l'une chronologique, l'autre thématique pour évoquer les quatre éléments : l'air (l'aérostation, les transmissions hertziennes...), l'eau (le franchissement, le traitement de l'eau...), la terre (les fortifications, la dépollution, le déminage...) et le feu (la lutte contre les incendies, l'intervention lors des catastrophes naturelles...)

Le musée abritera également un centre de documentation et un espace de colloque qui accueillera expositions, débats, conférences...

Renseignements : Association musée du génie, 106 rue Eblé, BP 34125, 49041 Angers cedex 01, 02 41 24 85 05. www.musee-du-genie-militaire.org

mbres de l'Espace femmes d'Angers, le 7 mars, à partir de 20 h 30, , rue du Champ-de-Bataille. Accès libre, gratuit. Espace Femmes : au, 02 41 36 29 73. Courriel : espace.femmes@angers.fr

Cotra.

Des jeunes et des salariés de Keolis (la Cotra) apprennent à se connaître sur le terrain.

RENCONTRES

Ce football adoucit les mœurs

Des rencontres sportives pour mieux se connaître : c'est l'objet de Lignes de But, opération menée depuis un an par la Cotra, en partenariat avec la Ville d'Angers, Keolis Angers, les associations de quartier et le Soccaroo center.
Pour la seconde année consécutive, l'équipe de Keolis Angers, composée de vérificateurs, de conducteurs et d'agents de maîtrise, rencontre les sept équipes des quartiers participant à l'opération : Monplaisir, Grand Pigeon, Verneau, Justices, Belle-Beille, La Roseraie et Trélazé. Une centaine de jeunes de 15 à 25 ans sont concernés, et une fois par mois, ados et adultes partagent leur passion pour le foot en salle.
C'est Patrick Boisseau, conducteur de bus, qui a imaginé ces échanges. L'expérience aurait pu être brève, mais le bilan a imposé une suite : *"Les jeunes que nous avons rencontrés l'an dernier nous voient différemment,* commente-t-il. *Et nous aussi..." "Ce sont autant de petites graines semées pour améliorer nos relations"*, ajoute Gérard Ménard, responsable de l'environnement à la Cotra.
La saison de Lignes de But s'achèvera en avril au cours d'une après-midi sportive et préventive à l'intention des 12-15 ans. Côté sport, un tournoi de foot en salle fera se rencontrer les jeunes des quartiers d'Angers et les enfants des salariés de Keolis Angers.

SPORT

S'initier au hockey sur glace dès 4 ans

Le club de hockey sur glace des Ducs d'Angers permet aux enfants de 4 à 10 ans de s'initier à ce sport de glisse en trois séances gratuites lors des entraînements de l'école de hockey : les mercredis, de 10 h 30 à 11 h 20 et les samedis, de 12 h 15 à 13 h 15. Les patins sont loués à la patinoire (1,80 €, la séance). Le reste du matériel est prêté par le club (venir le chercher avant l'essai).

Renseignements et inscriptions au bureau de l'ASGA 15, allée du Haras 49100 Angers. Tél. : 02 41 88 38 19 ou au 06 19 45 25 99. Site Internet : www.lesducsdangers.com

THEÂTRE

Bienvenue sur la Terre !

"La Belle Bleue", c'est le titre du dernier spectacle créé par la compagnie angevine Les 3T. L'histoire ? Un homme et une femme vont peu à peu comprendre pourquoi la terre va si mal, malgré leur volonté de la chérir. Pour la sauver, ils réinventent les rapports qu'ils entretiennent avec elle.
Sur scène, deux comédiens (Katina Loucmidis et Sylvain Wallez) se rencontrent dans un environnement musical et sonore de Xavier Pourcher. La mise en scène, signée de Magali Joron, est limpide pour les jeunes spectateurs. *"Nous ne nous posons pas en professionnels de l'environnement,* explique l'auteur, Katina Loucmidis. *Nous voulions éviter l'écueil de la culpabilité, en restant dans un univers poétique."*

Jef Rabillon.

La Belle Bleue, une pièce de théâtre pour les enfants sur l'environnement.

Cette ronde musicale s'achève sur un message d'espoir. La terre retrouve sa rondeur et son énergie. *"C'est très à la mode d'écrire sur le thème de l'environnement. Mais ce sujet est en moi depuis très longtemps, et sur ce point, tout reste à faire",* conclut l'auteur.
La compagnie des 3T espère profiter de cette "vague" pour se produire dans les communes de l'agglomération à la demande des mairies, centres culturels, des festivals jeune public...

Contact : Cie Les 3T (Tout Terrain Théâtre) 77, rue du Haut-Pressoir 49000 Angers. Tél. 02 41 78 32 20. lestroist@cegetel.net

MUSIQUE

Menuau Quartet. Jazz. Hommage à John Coltrane. Avec le saxo ténor, Pierrick Menuau ; Cédric Piromalli, piano ; Guillaume Robert, contrebasse et Simon Goubert, batterie. 6 et 9 €. *Le 12 février, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

EzEkiel. Électro. 15 et 17 €. *Le 13 février, à 20 h 45. Le Chabada.*

Rabih Abou-Khalil Group. Jazz oriental. 8 à 21 €. *Le 14 février, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Musique slave. Stravinski ("La Symphonie de Psaumes"), Borodine (par le Chœur de l'ONPL) et Dvorak ("Symphonie n° 8"). Concert ONPL. 10 à 26 €. *Les 14, à 20 h 30, et 16 février, à 17 h. Centre de congrès.*

Modern Factory 3. Electro house. Avec Chaim, Darlin'Nikki, Arno Gonzalez, Aline Radio Nova, The Electroman. 13 et 15 €. *Le 15 février, de 22 h à 4 h. Le Chabada.*

The Travelling Blind Tour. Folk rock. Seb Martel. 10 et 12 € (abonnés, gratuit). *Le 16 février, à 20 h 45. Le Chabada.*

Duo Frédérique Carminati et Jean-Claude Pouyet. Jazz. 6 et 9 €. *Le 16 février, à 20 h 30. La Grange aux Dîmes.*

XIXe siècle allemand. Direction, Yoel Levi : "Concerto pour violon", de Bruch et la "Symphonie n°3 écossaise", de Mendelssohn. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Les 2, à 17 h, et 4 mars, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Renan Luce. 22 €. *Le 4 mars, à 20 h. Centre Carmet.*

Brisa Roché. Pop, folk. 10 à 15 €. *Le 5 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Pierre Lapointe & YMP. Découverte chanson. 10 à 18 €. *Le 6 mars, à 20 h 30. THV.*

Asa. Soul pop. 20 et 22 €. *Le 6 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Pyromanes. Jazz. Avec le guitariste, David Chevallier. 6 et 9 €. *Le 7 mars, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Sinik. Rap. 20 et 22 €. *Le 7 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Flûtistes de Lancreau. Guitare, flûte et contrebasse. Par l'association des insuffisants rénaux des Pays de la Loire pour la Journée mondiale du rein. Gratuit. *Le 9 mars, à 15 h. Chapelle des Ursules, à Angers.*

Les grands élèves du Conservatoire. Messiaen et Stravinsky. 3 et 5 €. *Le 11 mars, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Cali. Chanson française. 28,80 €. *Le 12 mars, à 20 h. Centre Carmet.*

"Jardinage humain", le 4 avril.

DR

FESTIVAL | SAINT-BARTHÉLEMY

Les Bizzaroïdes mêlent le théâtre à… la mécanique !

Onze spectacles, trente représentations, neuf compagnies artistiques et 1500 spectateurs attendus : le Théâtre de l'Hôtel de Ville de Saint-Barthélemy d'Anjou met les bouchées doubles avant la fin de la saison. En créant un nouvel événement "les Bizzaroïdes", la salle culturelle propose de vous faire découvrir de nouvelles formes théâtrales. Les compagnies présentes ont en effet cette particularité de mêler le théâtre à… la mécanique (!), à la musique, à la danse, à la vidéo. Le festival sera également à découvrir dans diverses salles adaptées au type des spectacles (salles de quartier, à la médiathèque…) ; histoire aussi d'instaurer un nouveau rapport entre les artistes et les publics. Atypique, le festival "Les Bizzaroïdes" s'adresse aussi aux tout jeunes spectateurs, par le biais notamment d'une exposition spectacle, et se déploiera sur une quinzaine de jours.

Du 28 mars au 11 avril, festival Les Bizzaroïdes, au THV à Saint-Barthélemy d'Anjou. Tarifs, à partir de 4 €. Forfait/2 spectacles : de 11 à 20 €, forfait/4 spectacles : 30 €. Renseignements et billetterie au 02 41 96 12 81. Email : administration-thv@ville-stbarth.fr

Brisa Roché.

DR

DR.

À noter

Amnesty International organise une collecte de livres d'occasion. Ils peuvent être déposés dans les maisons de quartier Verneau, Saint-Serge, Saint-Michel, Capucins et Banchais, au centre Marcelle-Menet ou au centre socioculturel Le Trois-Mâts, à Angers.

La fanfare Ciocarlia. Formation rom. À partir de 6 ans (placement libre). 10 à 18 €. *Le 12 mars, à 20 h 30. THV.*

Flexa Lyndo. Pop rock. Totale découverte. 5 € tarif unique. *Le 12 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Alerte à l'eau. Jazz, avec le contrebassiste, Henri Texier, et le Strada Sextet. Open Arts. 8 à 21 €. *Le 13 mars, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Les Tournées Moulinet. Fanfare, swing, jazz, groove et humour avec la Cie Jo Bithume. 13 et 15 €. *Le 14 mars, à 21 h. Centre Carmet.*

TM +. Musique d'aujourd'hui. Direction, Laurent Cuniot. Au programme : Régis Campo, Messiaen, Alexandros Markeas et Bruno Mantovani. Les Mardis Musicaux et Open-Arts. 8 à 21 €. *Le 14 mars, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

Zenzile. Rock, dub. 15 et 17 €. *Le 14 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Saint-Patrick's day. Musique irlandaise. 8 à 21 €. *Le 17 mars, à 19 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

Flexa Lyndo.

MUSIQUE CLASSIQUE | ANGERS

Les pianistes feront le printemps

Nelson Freire.

DR

Trois pianistes de la même génération, trois écoles, trois approches, mais un point en commun : tous sont de véritables pointures. Par le festival "Les Grands Pianistes", l'Orchestre national des Pays de la Loire ouvre le printemps avec Rudolf Buchbinder, Viennois, taillé sur mesure pour interpréter Mozart, Beethoven et Schubert. À suivre, le Brésilien Nelson Freire qui donne *"une couleur et un charme inspiré"* aux auteurs romantiques et enfin, Dezsö Ranki. Ce Hongrois s'est fait connaître très jeune pour ses interprétations très vivantes de Bela Bartok. À Angers, il interprètera notamment ses "Danses populaires roumaines" et ses "Deux portraits" ainsi que la "Danse macabre" de Franz Liszt.

Festival les Grands Pianistes, au centre de congrès d'Angers, les 17 et 18 mai ; les 28 mai et 2 juin ; et les 12 et 13 juin (programmation détaillée ci-contre). Tarifs : 10 à 26 € (hors abonnement). Réservations au 02 41 24 11 20 ou sur billetterie.angers@onpl.fr

Siècle 21. Nicolas Bacri ("Concerto pour violon n°3") avec Jean-Pierre Wallez, au violon ; et Arnold Schoenberg ("Symphonie de chambre n°2"). Direction, Fabien Gabel. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Le 18 mars, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Quatuor Ebène et François Salque. Quintette à cordes. Mozart, Schubert, Bartok et Maratka. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 18 mars, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Elodie Fregé. Chanson française. 28 €. *Le 20 mars à 20 h 30. Centre Carmet.*

Les Haricots rouges. Jazz. 28 et 30 €. *Le 21 mars, à 21 h. Centre Carmet.*

Chloé Sainte-Marie & Maple Bee. Soirée découverte chanson. 10 à 18 €. *Le 22 mars, à 20 h 30. THV.*

On Stage#27. Groupes amateurs du département à découvrir. Tarif unique, 3 €. Abonnés, gratuit. *Le 19 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Kwal. Chanson et slam. Avec Matthieu Bouchet. 13 et 15 €. *Le 22 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Hocus Pocus. Rap. 15 et 17 €. *Le 26 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Duo Hélias et Palisson. Musique de chambre. Piano et guitare. 5 à 10 €. *Le 28 mars, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Escale Metiss. Soirée afro, avec le Baldescal, Florence Loison, trio percus et dj afro. *Le 29 mars, à 20 h 45. Le Chabada.*

Cycle Mahler. Direction, James Judd : "Symphonie n°7" et "Chant de la nuit". Concert ONPL. 10 à 26 €. *Le 30 mars, à 17 h et le 1er avril, à 20 h 30. Centre de congrès.*

Mayra Andrade. Chants et musique du Cap-Vert. 8 à 21 €. *Le 1er avril, à 19 h 30 Le Quai. Théâtre 900.*

Yael Naim. Pop. 15 et 17 €. *Le 2 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

La Grande Sophie. Chanson. Spectacle "Toute seule comme une grande". *Le 3 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

Marielle Dechaume. Chanson ("Je suis comme je suis"). 6,50 et 11,50 €. *Les 3, 4 et 5 avril, à 20 h 30. Le 6 avril, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Le hautbois en folie. Par les professeurs du Conservatoire. 3 et 5 €. *Le 5 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Les Z'éclectiques. Festival. Tarifs non communiqués. *Le 5 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

Nemanja Radulovic, le Quatuor Illico et Stanislas Kuchinski. Sextuor à cordes. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 8 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Caratini Jazz Ensemble. Patrice Caratini, contrebasse ; et la chanteuse, Hildegarde Wanzlawe. Répertoire français. 6 et 9 €. *Le 8 avril, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Pauline Croze. Chanson française. 21 et 23 €. *Le 10 avril, à 20 h 45. Le Chabada.*

Katia et Marielle Labèque. Récital. Mozart, Schubert, Ravel, Gershwin. Concert ONPL. 10 à 26 €. *Le 27 avril, à 20 h 30 et le 28 avril, à 17 h. Centre de congrès.*

Fabien Mary Octet. Concert Jazz pour tous. 8 à 20 €. *Le 29 avril, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

Le Ballet mécanique. Quatre pianos et percussions. Avec Hélène Desmoulins, Geidik Wiot, Joëlle Lemée et Sylvie Stéphanidès. Percussions, Jean Fessard. 3 et 5 €. *Le 6 mai, à 20 h 30. Le Grand-Théâtre.*

Lo'Jo. Carte blanche, musique du monde. 10 à 18 €. *Les 6 et 7 mai, à 20 h 30. THV.*

Chœur a cappella. Par le Chœur de l'ONPL. Direction, Valérie Fayet. De Rossini à Ohana en passant par Fauré. 10 à 26 €. *Le 7 mai, à 20 h 30. Centre de congrès.*

SALON | MÛRS-ERIGNÉ

Livre ancien et vieux papier : voyager, pour les 10 ans du salon

"Lire c'est voyager" : c'est sous ce thème qu'est placé le 10e Salon angevin du livre ancien et du vieux papier, les 5 et 6 avril à Mûrs-Erigné. Une trentaine de participants français et étrangers seront présents pour cette fête du livre, organisée par Jean-Marcel Goudeau, spécialiste du livre ancien. Ils présenteront une sélection de livres rares et précieux, en concordance avec le thème. Ces deux jours seront aussi l'occasion de mettre en valeur le patrimoine local, départemental et régional. *"Nous partirons en voyage en commençant par suivre les traces des auteurs de la commune... jusqu'au tour du monde"*, commente l'organisateur. La bibliothèque s'associera au salon pour proposer un lien entre littérature ancienne et actuelle.
Au cours du week-end, conférences par le Syndicat national de la librairie ancienne et moderne (Slam), présence d'un artiste régional auteur de carnets de voyages et nombreuses animations pour fêter le dixième anniversaire de ce salon.
Les 5 et 6 avril, au centre Jean-Carmet à Mûrs-Erigné, de 10 h à 19 h. Entrée : 2 €. Accès bus par la ligne n° 8.
Renseignements : 02 41 57 81 85.

Les Têtes Raides. Chanson française. 24,70 €. *Le 14 mai, à 20 h. Centre Carmet.*

Festival les grands pianistes. À la direction et au piano, Rodolphe Buchbinder. Mozart : ouverture du Mariage de Figaro, Concerto pour piano et orchestre n°21, Concerto pour piano et orchestre n°25. 10 à 26 €. *Le 17 mai, à 20 h 30 et 18 mai, à 17 h. Centre de congrès.* *Lire page 25.*

DR

THÉÂTRE

L'Assassin sans scrupules. D'Henning Mankel, auteur policier. À partir de 9 ans. 8 à 21 €. *Le 13 février, à 15 h et 19 h 30 ; le 12, 16 février, à 16 h et représentations scolaires. Le Quai. Théâtre 400.*

Soirée cabaret impro. Avec la Ligue d'improvisation théâtrale de Maine-et-Loire. 5 et 8 €. *Le 15 février, à 21 h. Centre Carmet.*

Bon sang, quelle famille ! Par le Comité Saint-Maurille. Réservations du lundi au vendredi de 10 h à 20 h aux, 02 41 44 82 70 / 02 41 44 26 30. 3 et 7 €. *Les 16, 17, 23 et 24 janvier ; les samedis, à 20 h et les dimanches, à 15 h. Théâtre des Dames. Le 2 mars, salle Emstal ; Les Ponts-de-Cé.*

La Maman Bohême et Médée. Deux pièces de Dario Fo et Franca Rame. Avec Ariane Ascaride. Mise en scène, Didier Bezace. NTA. 8 à 21 €. *Les 4 et 5 mars, à 19 h 30 ; les 6 et 7 mars, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

La Framboise frivole. Comédie de Peter Hens. Avec Peter Hens et Bart Van Caenegem. Tournées Baret. 18 à 44 €. *Le 13 mars, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Terrain miné. Par la Cie Les Enjoués. 6 et 9 €. *Le 15 mars,*

La Baillée des Filles se déroulera le 1er mai dans les douves du château, aux Ponts-de-Cé. À découvrir, un camp médiéval et les activités du Moyen-Âge (archers, arquebusiers, arbalétriers, artillerie…), combat de chevaliers et fauconnerie. Gratuit. De 10 h à 19 h.

à 20 h 30. La Grange aux Dîmes. Réservations, 02 41 45 24 16.

La Seconde Surprise de l'amour. De Marivaux. Mise en scène, Luc Bondy. Coproduction NTA. Rencontre avec le public, à l'issue du spectacle, le 19. 8 à 21 €. *Les 17, 18 et 19 mars, à 19 h 30 ; les 20 et 21 mars, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Intimate Exchange. D'Alan Ayckbourn, avec Gwénaël Ravaux et Antoine Séguin. 10 et 14 €. *Les 19, 20 et 21 mars, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Le Pays lointain. De Jean-Luc Lagarce. Mise en scène, Rodolphe Dana et sa Cie Les Possédés. NTA. 8 à 21 €. *Les 25 et 26 mars, à 19 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

Derniers remords avant l'oubli. De Jean-Luc Lagarce. NTA. 8 à 21 €. *Les 27 et 28 mars, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

J'ai gravé le nom de ma grenouille dans ton foie. Théâtre et vidéo, par la Cie Clinic Orgasm Society. Dès 12 ans. 10 à 18 €. *Le 28 mars, à 20 h 30. THV.*

La Boutique du coin de la rue. De Miklos Laszlo, par le Théâtre de la Balancine. 6 et 9 €. *Les 28 et 29 mars, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.*

Mobylette. Théâtre et mécanique. Par l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine. 4 à 8 €. *Le 29 mars, à 20 h 30. THV.*

Le Bourgeois Gentilhomme. Théâtre déambulatoire, par la Cie La Fidèle Idée. 10 à 18 €. *Le 3 avril, à 20 h 30. THV.*

Adieu, institut Benjamenta. De Robert Walsen, conçu et interprété par Goël Baron. NTA. 8 à 21 €. *Du 8 au 11 avril, à 20 h 30 ; le 12 avril, à 16 h et 20 h 30. Le Quai (scène de répétition du CDN).*

Arrête de pleurer Pénélope 2. Comédie de et avec Corrine Puget, Christine Anglio et Juliette Arnaud. Mise en scène, Michèle Bernier. Tournées Baret. 18 à 44 €. *Le 10 avril, à 20 h. Grand-Théâtre.*

Petites misères, grandes peurs. Théâtre et musique, par l'Atelier de Mécanique Générale Contemporaine. Dès 12 ans. 4 à 8 €. *Le 10 avril à 20 h 30. Maison de quartier La Paperie, à Saint-Barthélemy d'Anjou.*

La Danse des poules. Mime et humour, dès 8 ans. Par Abel et Gordon. 10 à 18 €. *Le 11 avril, à 20 h 30. THV.*

La Fabrique de violence. De Jan Guillou. Avec Christophe Caustier. Mise en scène, Tiina Kaartama. 8 à 21 €. *Du 13 au 15 mai, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

L'importance d'être constant. Comédie d'Oscar Wilde. Mise en scène, Pierre Laville. Avec Lorant Deutsch, Frédéric Diefenthal, Macha Méril, Claire M. Tournées Baret. 18 à 49 €. *Le 15 mai, à 20 h. Grand-Théâtre.*

DR

DANSE

Ta gueule et danse & Ta mère en kit, Ta mère en mieux. Chorégraphie. La trilogie des "T", à voir en deux temps. Par la Cie Bobaïnko. 6,50 et 11,50 €. *Les 6 et 7 mars, à 20 h 30. Le 8, à 20 h 30 et le 9 mars, à 17 h ("Ta mère en mieux", uniquement). Théâtre du Champ-de-Bataille.*

DR

Déclic. De Michelle Cotillon, avec Clarence Mugnier et Maxim Kopistko. 5 à 10 €. *Les 7 et 8 mars, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Nikolaïs Dance Théâtre. Chorégraphie d'Alwin Nikolais, par la Ririe-Woodbury Dance Company et le CNDC. 8 à 21 €. *Les 28 et 29 mars, à 20 h 30. Le Quai. Théâtre 900.*

Pocahontas et Oleg Mimosa. Deux programmes issus du spectacle "O, O" de Deborah Hay (lire ci dessous). "Pocahontas", d'Emmanuelle Huynh et "Oleg Mimosa", de Sylvain Prunenec. Production CNDC. 8 € par programme. *Le 5 avril, à 19 h 30 (1er programme) et à 20 h 30 (2e programme). Le Quai. Théâtre 400.*

Architectu-danse. Avant-première de Résonnance, et "Entre terre et ciel", chorégraphie intergénérations. 4 et 8 €. Gratuit, moins de 5 ans. *Le 5 avril, à 15 h. Le Carré des Arts.*

"O,O", de Deborah Hay. Production CNDC. 8 à 21 €. *Les 8 et 9 avril, à 19 h 30. Le Quai. Théâtre 400.*

JEUNE PUBLIC

Ateliers éducatifs. Visite de la collégiale Saint-Martin à Angers, découverte de l'architecture et des sculptures, suivie d'un atelier visant à construire une voûte angevine à l'aide d'un jeu de construction. Durée : 2 h. Sur inscriptions au service éducatif de la ville d'Angers au 02 41 60 22 13, ou sur le site Internet ville-art-et-histoire@ville.angers.fr. Tarif : 2 €. Ateliers ouverts aux centres de loisirs, tous les matins de 10 h à 12 h. *Du 18 au 29 février, de 15 h à 17 h. Rendez-vous à la collégiale Saint-Martin, à Angers (23, rue Saint-Martin), à 14 h 45.*

DR

Rouge, Rouge. Marionnettes à fil et arts plastiques. Conte du Petit Chaperon rouge, par la Cie Billanbois. Dès 3 ans. 45 mn. 6,50 €. 1 entrée gratuite pour 1 accompagnateur adulte. *Le 19 février, à 11 h et 16 h. Théâtre des Dames.*

DR

Jus de chaussettes. Marionnettes. Dès 5 ans. Par la Cie Opsis. 45 mn. 3,50 et 6,50 €. *Le 20 février, à 10 h 30 et 16 h 30. À 16 h 30, les 22 et 24 février. À 10 h 30, les 21 et 23 février. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Festival Boule de gomme. *Du 16 au 24 février, au centre Jean-Vilar, à Angers. 02 41 68 92 50.*

Les Farfadas. Chanson. Concert La Fada Family. 7 €, tarif unique. *Le 22 février, à 20 h 30 et le 23 février, à 16 h 30 et 20 h 30. Le Chabada.*

Ça va encore faire des histoires. Une semaine de contes, par "Au fil du conte". Spectacles gratuits ; ou à partir de 5 €. *Du 27 février au 2 mars. Théatre du Champ-de-Bataille.*

3 fois rien. Cirque et jeu théâtral. Dès 6 ans. 4 à 10 €. *Le 8 mars, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

Opération bistouri. Marionnettes, pour toute la famille (à partir de 10 ans). Par Azbel Compagnie. 6,50 et 11,50 €. *Du 13 au 15 mars, à 20 h 30. Le 16 mars, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Le Petit Répertoire. Humour. Exposition spectacle, par la Cie OPUS. Dès 6 ans. 4 à 8 €. *Le 30 mars, à 15 h, 17 h et 18 h. Centre de losirs de La Jaudette, à Saint-Barthélemy d'Anjou.*

La Ménagerie mécanique. Humour déambulatoire. Par la Cie OPUS. À partir de 6 ans. 4 à 8 €. *Les 1er et 2 avril à 18 h 30, 19 h, 20 h et 20 h 30. Médiathèque de La Ranloue, à Saint-Barthélemy d'Anjou.*

DR

Lupo e Luigi. Marionnettes, par le Théâtre du Risorius. Dès 2 ans. 5 €/forfait famille. *Les 1er et 2 avril, à 10 h, 11 h, 17 h et 18 h. Bus spectacle dans la cour de La Ranloue, à Saint-Barthélemy (médiathèque).*

DR

La Féroce Mécanique des jours. Objets sonores, vidéo et danse, par la Cie Mme et M. Tout le Monde. Dès 6 ans. 4 à 8 €. *Le 8 avril, à 20 h 30. THV.*

La Chambre 26. Théâtre de cartes postales, par la Cie À. Théâtre d'objets et clowns. À partir de 8 ans. Gratuit pour tous. *Le 9 avril, à 16 h, 17 h et 18 h. Médiathèque La Ranloue, à Saint-Barthélemy d'Anjou.*

L'Enfant et les sortilèges. Opéra de Maurice Ravel d'après le livret de Colette. Dès 10 ans. Spectacle Open-Arts et ANO (lire ci-dessous). 8 à 21 €. *Du 28 au 30 avril. Le Quai.*

CONTES

Manouchka disait toujours... Une fois y'avait, une fois y'avait pas ! Conte et musique. Avec Colombe Lecat Warda et Hervé Rolland, musicien. Jeune public, de 3 à 6 ans. 45 mn. 3,5 à 6,50 €. *Le 27 février, à 10 h 30 et 16 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Louise, princesse de la page 37. Avec Angélique Landais, conteuse et le percussionniste, Nicolas Marchand. Dès 6 ans. 50 mn. 3,5 à 6,50 €. *Le 28 février, à 10 h 30 et 16 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

La Voix du chêne. Avec Katia Bonneau. Pour la famille. Dès 8 ans. À partir de 3,5 €. *Le 28 février, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

La Dent du loup. Par le conteur, Robert Amyot. Dès 5 ans. À partir de 3,5 €. *Le 29 février, à 10 h 30 et 16 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Apéro contes et musique. "Gourmandise des mots" avec les conteurs de La Jabotée. Gratuit. *Le 29 février, à 19 h 30 et le 1er mars, à 19 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

La Légende de la Toison d'or. Craig et Denis Scaffer, Laurent Stéphan, voix, luth et struti. Dès 6 ans. À partir de 3,5 €. *Le 29 février, à 21 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Bébé, à quoi rêves-tu ? Joseline Neau, Myriam Ollivier Henri, raconteuses. Accueil de 40 bébés maximum, dès 9 mois. À partir de 3,5 €. *Le 1er mars, à 10 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

Conférence causerie. Le conte et la tradition orale au Québec, par Robert Amyot (sous réserve de confirmation). *Le 1er mars, à 11 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

À consulter

Expos, concerts, sorties, théâtre… Le site www.angersloiremetropole.fr propose un agenda des manifestations organisées dans les 31 communes de la métropole.

Tour de contes. Sur les conteurs amateurs. Pour la famille. Tarif unique, 5 €.
Le 1er mars, de 17 h à 19 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Tranche montagne. Avec le conteur et cuisinier québécois, Robert Amyot. De 3,5 à 11,5 €.
Le 1er mars, à 21 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Contes africains. D'une sagesse à l'autre. Par le conteur, Dominique N'Goma. Dès 7 ans.
À partir de 3,5 €. (suivi d'un apéritif en musique, clôture de la Semaine du conte, à 18 h 30).
Le 2 mars, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Julien Cottereau.

DR.

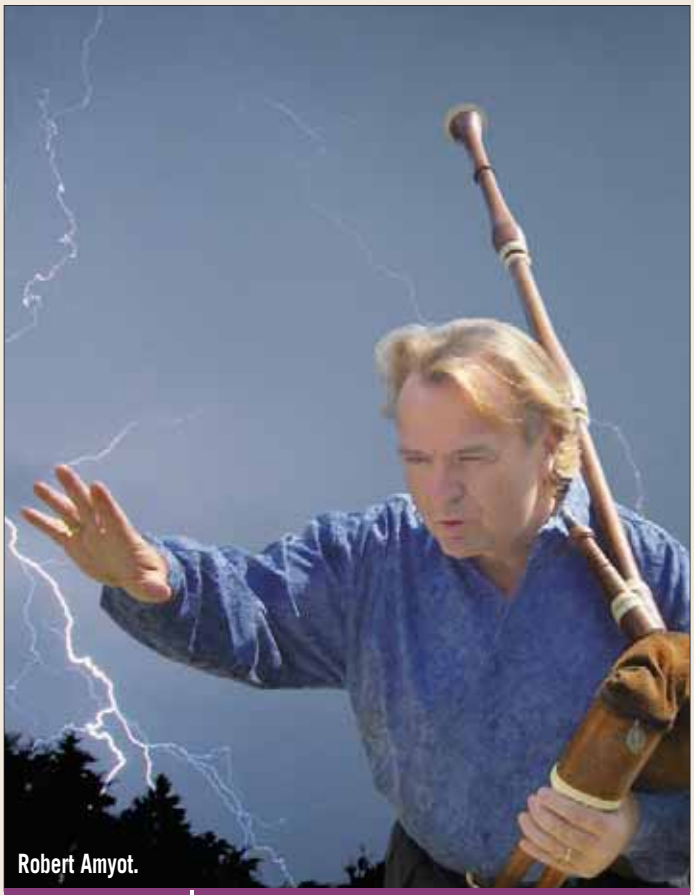

Robert Amyot.

DR.

CONTES | ANGERS

Encore des histoires !

"Au fil du conte" profite à nouveau des vacances scolaires de février pour nous raconter des histoires ! Les tout-petits, les enfants et les adultes sont conviés à en entendre de toutes les couleurs. Cela se passera au théâtre du Champ-de-Bataille, avec différentes formules : apéro en musique, contes adaptés aux jeunes oreilles et petite musique, causerie-conférence. Une dizaine de spectacles ponctueront cette semaine du conte, en présence de "raconteurs et raconteuses" et de causeur aussi, comme Robert Amyot. Le Québecois sera l'invité d'honneur du Champ-de-Bataille. Un personnage à déguster sans modération qui est tout à la fois conteur et cuisto, chanteur et musicien. L'autre temps fort se tiendra, à 10 h 30, le samedi 1er mars. 40 bébés peuvent y participer avec leurs parents pour entendre les histoires de Joseline Néau et Myriam Ollivier Henri : "Bébé, à quoi tu rêves ?"
Semaine contes, du 27 février au 2 mars, au théâtre du Champ-de-Bataille, rue du Champ de Bataille à Angers (près de la rue Barra). Programmation détaillée dans la rubrique "Contes". Réservations au 02 41 72 00 94 (répondeur) ou à la Fnac. Accès par le bus (arrêt Sainte-Thérèse). Tarifs, de 3,5 à 11,50 €.

OPÉRA

The Rake's Progress. Opéra en trois actes, de Stravinsky. Direction, Nicolas Chalvin. Angers Nantes Opéra et opéra de Rennes. 10 à 55 €. *Les 4, 6 et 8 mars, à 20 h. Grand-Théâtre.*

L'Enfant et les sortilèges. De Maurice Ravel, d'après le livret de Colette. Adaptation pour piano à quatre mains, flûte et violoncelle. Avec Gaëlle Le Roi, l'enfant. Dès 10 ans. Angers Nantes Opéra. 8 à 21 €.
Les 28 et 30 avril, à 19 h 30 et le 29 avril, à 15 h 30 et 19 h 30. Le Quai. Théâtre 900.

SPECTACLES

Julien Cottereau. Humour et mime. "Imagine-toi". Molière de la révélation théâtrale masculine. À partir de 7 ans. 10 à 18 €.
Le 16 février, à 20 h 30. THV.

Cottet Moine. Humour. 8 à 15 €. *Le 28 mars, à 21 h. Centre Carmet.*

Aujourd'hui, c'est Ferrier. De et avec Julie Ferrier, humour. Mise en scène, Isabelle Nanty. 25 à 35 €.
Le 29 mars, à 20 h 30. Grand-Théâtre.

L'Auberge du cheval blanc. Opérette. 32 à 44 €. *Le 3 avril, à 14 h 30 et 20 h. Grand-Théâtre.*

Jardinage humain. Théâtre oratorio rock. Par L'Interlude T/o. 10 à 18 €. *Le 4 avril, à 20 h 30. THV.*

Petit cœur Dilettante. Ensemble vocal. Chansons à rire. 5 et 7 €.
Le 5 avril, à 20 h 30. Théâtre des Dames.

À consulter

Le 13e festival Gipsy Swing
Bouchemaine, Feneu, Pello
Au programme : concerts,

Korat et Chantaboun. Cabaret. Humour et chanson. 5 à 8 €. *Le 11 avril, à 21 h. Centre Carmet.*

Hawa. Poèmes en musique du Proche-Orient. 5 à 10 €. *Le 16 mai, à 20 h 30. Théâtre des Dames.*

Les Folies d'Offenbach. Opérette. 28 et 30 €. *Le 16 mai, à 16 h. Centre Carmet.*

SALON

Salon du Végétal. 600 exposants de 12 pays présentent leurs savoir-faire et leurs produits aux professionnels. Stands, animations, présentations de nouvelles variétés, innovations marketing... *Les 20, 21 et 22 février. Parc des expositions d'Angers.*

SPORT

Hockey en salle. Finales du championnat de France. Finale N2 hommes et dames, les 1er et 2 mars et finales jeunes, les 8 et 9 mars, salle Bertin à Angers. *Les samedis, de 14 h à 20 h ; les dimanches, de 9 h à 16 h. Entrée gratuite.*

CONFÉRENCES

Les Cafés philosophiques. La tenture de l'Apocalypse. Différentes lectures de cette œuvre unique de l'art médiéval. Historiens, philosophes, spécialistes de l'architecture, journalistes, théologiens animent ces cafés. Organisé par le Centre des monuments historiques. *Les 4 mars et 1er avril, à 18 h. Au château d'Angers.*

Lecture chez Cointreau n°3. Transport de printemps. *Le 11 mars, à 19 h. Au Carré Cointreau, à Saint-Barthélemy.*

Coralie Pilard

VISITES | ANGERS

Trois week-ends made in Angers

En février et mars, trois week-ends insolites attendent les Angevins. Organisés dans le cadre de l'opération Made in Angers, ils se dérouleront :
du 15 au 17 février, sur le thème des métiers d'art en présence de nombreux artisans du textile, du bois, du cuir, du métal... aux Greniers Saint-Jean à Angers.
du 29 février au 2 mars, sur le thème des musées insolites de l'agglomération. Des animations tout public sont proposées au musée de l'Ardoise à Trélazé, au musée-château de la Communication à Pignerolle à Saint-Barthélemy d'Anjou ; au musée régional de l'Air, à Marcé et au musée des Coiffes aux Ponts-de-Cé.
Du 7 au 9 mars : un week-end gourmand avec, les 7 et 8 mars, des ateliers gourmands animés au centre de formation de la CCI et à l'Hôtel des Vins de La Godeline, à Angers ("Cuisine et épices", "La cuisine de Jean-Pierre Maussion" de l'Auberge d'Eventard, "À la découverte du vin", par Interloire). Le dimanche 9 mars sera consacré aux arts de la table, aux Greniers Saint-Jean et place du Tertre dans la Doutre, à Angers. En présence de pâtissiers, chocolatiers, cuisiniers, barmen, sommeliers et de producteurs locaux (miel, liqueurs...). Dégustation de plats et cocktails.
Renseignements à Angers Loire Tourisme au 02 41 23 50 00 ou sur le site www.angersloiretourisme.fr. Tarifs : gratuit/moins de 12 ans. De 2 à 4 €, adultes. Lire aussi en page 10.

Le mariage du soleil et de la lune : une lune masculine, un soleil féminin ? Par Michel Cazenave, écrivain et philosophe. 2,10 €. Pour les groupes, contacter l'association Cinélégende au, 02 41 86 70 80. *Le 14 février, à 18 h. Espace Welcome, rue Maurice-Sailland à Angers. Suivi de la projection de "Luna Papa", de Bakhtiar Khudojnazarov. À 20 h 15, cinéma Les 400 coups. Tarifs habituels du cinéma.*

VISITES

De l'hôpital Saint-Jean au centre hospitalier universitaire. Par un guide conférencier d'Angers Loire Tourisme. 5,5 et 7 €. *Le 23 février, à 15 h. Rendez vous, devant l'entrée de l'hôpital Saint-Jean, bd Arago à Angers.*

L'Auberge d'Eventard, chez Jean-Pierre Maussion. Rendez-vous gourmand avec Angers Loire Tourisme (02 41 23 50 00). 4 et 5 €. *Le 20 mars, à 18 h. Le Bon Puits, rond-point du parc des expositions à Angers.*

Le centre historique d'Angers. Circuit balisé "tourisme et handicap", avec un guide conférencier d'Angers Loire Tourisme (02 41 23 50 00). 2 et 5 €. *Le 29 mars, à 10 h. Rendez vous à l'office de tourisme, place Kennedy à Angers.*

Le musée régional de l'Air. Circuit balisé "tourisme et handicap" avec Angers Loire Tourisme (02 41 23 50 00). 2 et 5 €. *Le 10 mars, à 15 h. Rendez vous à Angers Loire Aéroport à Marcé.*

Angers anecdotique : rive droite. La Doutre. Avec Angers Loire Tourisme. 5,5 et 7 €. *Le 5 avril, à 15 h. Rendez vous dans les jardins du musée Jean-Lurçat, à Angers (bd Arago).*

Le Grenier à pain. Rendez-vous gourmand, avec Angers Loire Tourisme. Fabrication de macarons et de baguettes traditionnelles. 4 et 5 €. *Le 10 avril, à 18 h. 38, avenue Patton à Angers.*

EXPOSITIONS

La folie des grandeurs, "Petites machines à habiter". Petites architectures innovantes et récréatives pour redonner l'envie de l'architecture au grand public et montrer qu'originalité

g se déroulera du 16 au 25 mai à Angers, Beaucouzé, ouailles-les-Vignes et Saint-Barthélemy d'Anjou. expositions, rencontres…

Marie-Jo Lafontaine.

Photos et installations de Marie-Jo Lafontaine, au musée des Beaux-Arts d'Angers.

ne rime pas toujours avec coût élevé. Entrée libre. *Jusqu'au 22 février. Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier, à Angers, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h.*

Nadine Altmeyer. Textile et matériaux, volumes. Entrée libre. *Du 15 février au 16 mars, au Grand-Théâtre. Du mardi au samedi, 12 h-19 h, le dimanche, 14 h-18 h.*

Curieuses invitées. Insectes géants colorés de Juliette Vicart. 2 à 4 €. Moins de 18 ans, gratuit. *Jusqu'au 23 mars. Muséum des sciences naturelles à Angers, rue Guitton. Du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h.*

Marie-Jo Lafontaine. Dreams are free ! Photos et installations. 3 et 4 €. *Jusqu'au 13 avril au musée des Beaux-Arts d'Angers. Du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h.*

Des artistes pour la liberté. 23e salon organisé par le groupe 21 d'Amnesty International Angers. Accès libre. *Du 28 mars au 13 avril. Grand-Théâtre.*

Regards. Projets d'architecture et d'environnement. *Du 6 mars au 4 mai, à la maison de l'architecture (312, avenue René-Gasnier, à Angers). Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h.*

Machines improbables à rentabilité limitée. Autour des Bizzaroïdes, le nouvel événement du THV. Sons et musique à partir de matériel de récupération. Par la Cie Mme et M. Tout le Monde. Gratuit. *Du 7 au 11 avril, dans le hall du Théâtre de l'Hôtel de Ville (THV) de Saint-Barthélemy. Ouverture, en journée et les soirs de spectacle.*

Jean de la Fontaine, de bestioles en bestiaire. *Jusqu'au 27 avril, tous les jours, de 11 h à 18 h, salle Chemellier à Angers.*

Marie-Jo Lafontaine. Come to me ! Art textile, peinture, sculpture, photo, vidéo. 3 et 4 €. *Jusqu'au 18 mai, au musée de la tapisserie contemporaine, bd Arago à Angers. Du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h, et de 14 h à 18 h.*

Infos pratiques

Théâtre Le Quai à Angers 7, rue de la Tannerie. Internet : www.lequai-angers.eu Théâtre de 400 et 900 places, forum, bar, restaurant panoramique. Information, location, réservation. Tél.02 41 22 20 20 (tous les jours de 12 h à 18 h). Au guichet, du lundi au samedi de 12 h à 18 h, dans le Forum du Quai. Lignes de bus 1, 3, 5, 6 et 15 à proximité. **Grand-Théâtre** Place du Ralliement, à Angers. Tél. 02 41 24 16 30. **Orchestre national des Pays de la Loire** ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20.
Jazz pour tous 13 rue Gâte-d'Argent 49100 Angers.Tél. : 02 41 77 26 28.Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. **Le Chabada** Angers. 56, bd du Doyenné. Infos concerts au 02 41 96 13 48. Ouverture des portes à 20 h 15. Concert à 20 h 45. **Parc des expositions** Angers route de Paris.
Centre Vilar Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50.
Centre Jean-Carmet 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Tel. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV)** à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. Vente de billets sur : www.site-saint-barthelemy-anjou.fr. **Carré Cointreau** à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Tel. 02 41 31 50 50. Dégustation cocktail et animation culturelle. Bar loundge. **Théâtre de l'Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 135 places. Réservations au 02 41 33 74 74.
Centre Brassens à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tel. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames** aux Ponts-de-Cé. Tél. 02 41 77 26 28. **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Maison de l'Environnement Angers** avenue du Lac de Maine à Angers. 02 41 22 32 30. **Angers Loire Tourisme** place Kennedy. Visites, conférences et animations. Renseignements et réservations 02 41 23 50 00. **La Grange aux Dîmes** à Soulaines-sur-Aubance. Réservations au 02 41 45 24 16. **Maison de l'architecture, des territoires et du paysage (CAUE)** 312, av René-Gasnier, Angers. 02 41 22 99 99.

ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal METROPOLE à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE : .....

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

angers loire métropole
communauté d'agglomération

Angers Loire Métropole et les grandes et moyennes surfaces vous aident à mettre vos poubelles au régime

- de déchets + d'avenir

▶ achats futés = poubelle allégée

En choisissant les produits signalés par cette étiquette,

vous diminuez le poids des déchets créés par vos achats.

Privilégiez les grands conditionnements, les produits concentrés, écolabellisés, réutilisables, en écorecharges, en vrac, etc.

Un doute ... une question ?
N° Vert 0 800 800 050
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE